

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. LOUIS DÉRIGER**, Président
 MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'ÉLARGISSEMENT DE LA ROUTE 131
ENTRE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES ET SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS ET DE
CONTOURNEMENT À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 6

Séance tenue le 12 juin 2007, à 19H00
À la salle communautaire de
Notre-Dame-de-Lourdes (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	1
M. LOUIS DÉRIGER, Président:	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
MME LYNDA CHAMPAGNE :	3
M. RENAUD CHAMPAGNE :	3
M. GUYLAIN BARIL :	10
M. ROBERT POLIQUIN :	14
M. GUY BEAUCHAMP	21
M. BRUNO ARCHAMBAULT:	25
M. YVES BENNY:	42
M. GILLES SÉNÉCAL:	47
M. LUC PAGÉ:	55
M. PIERRE BREault:	55
M. GILLES LOCAT:	60
M. VINCENT BENNY:	65

MOT DU PRÉSIDENT

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

5 Donc, mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur les projets d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois et de contournement à Saint-Félix-de-Valois par le ministère des Transports du Québec.

10 Mon nom est Louis Dériger et j'ai été désigné par le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, monsieur William J. Cosgrove, pour présider cette commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

15 Cette commission est également constituée de madame Lucie Bigué, qui agit à titre de commissaire.

 J'aimerais également vous présenter l'équipe qui accompagne la commission durant tout le mandat, qui est d'une durée de quatre mois.

20 Donc, à la gauche, les analystes, madame Julie Crochetière, au bout complètement, et madame Stéphanie Dufresne. Également, à l'arrière de la salle, la coordonnatrice du secrétariat de la commission, madame Anne-Lyne Boutin et, également aussi à l'arrière, la responsable des relations avec les citoyens et des communications avec la presse, madame Danielle Harvey.

25 L'équipe comprend aussi madame Lucie Lepage, qui est agente de secrétariat, de même que madame Maude Durand, qui est analyste, qui ne sont pas ici ce soir, mais qui sont avec nous pour les travaux de la commission.

30 La commission est également assistée d'une équipe du Centre des services partagés du Québec, composée de monsieur Richard Grenier, le responsable de l'organisation technique et de la logistique, de même que de monsieur Yannick Pépin, responsable de la sonorisation.

35 Je rappelle que tous les propos de cette deuxième partie d'audience seront retranscrits par monsieur André Boudreau, sténographe officiel.

 Je vous rappelle également que nous avons tenu, les 15, 16 et 17 mai dernier, ici même à Notre-Dame-de-Lourdes, la première partie de l'audience publique, qui avait pour objectif d'obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension des projets et de leurs impacts.

40 Nous abordons, à partir de ce soir, la deuxième partie de l'audience publique, qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet.

 Ce soir, nous avons neuf présentations qui sont prévues à l'horaire. Il y aura également une séance demain soir, à compter de 19h00 ici même à la salle de Notre-Dame-de-Lourdes.

45 Alors, je vous rappelle le déroulement de la soirée. Donc, les participants qui se sont inscrits seront appelés à présenter leur opinion selon un ordre qui a été convenu à l'avance avec eux. Nous

demandons à ces personnes de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ça n'a pas déjà été fait, pour nous aviser de leur présence, afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

50

Nous aimerions aviser tous ceux et celles qui ont déjà fait parvenir leur mémoire à l'avance, que la commission a pu en prendre connaissance et qu'il serait préférable d'en faire une synthèse et d'en souligner les principaux points et les conclusions. En fait, ce qu'on préfère faire avec ceux qu'on a déjà eu les mémoires, c'est de pouvoir discuter et échanger un peu plus à fond sur les mémoires qui nous ont été transmis.

55

Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement et qui n'ont pas annoncé à l'avance le dépôt d'un mémoire à la commission ou leur intention de faire une présentation verbale, pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre, après les exposés qui ont déjà été planifiés.

60

Nous aimerions souligner que ces présentations verbales ne doivent pas être une argumentation qui porterait sur les mémoires qui ont déjà été présentés. Il ne s'agit pas de venir exprimer son opinion pour dire que l'on est contre l'opinion de quelqu'un d'autre.

65

Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur des projets et les personnes ressources n'ont pas de rôle particulier, comme c'était le cas dans la première partie. Ils sont toutefois invités à assister à la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur les projets.

70

Nous vous signalons que, tout comme le promoteur et les personnes ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises. Il ne s'agit donc pas de débattre de dépositions exprimées, mais bien de corriger des données erronées. Il peut s'agir par exemple de statistiques, de durée, d'un tas de données chiffrées, mais des données factuelles.

75

Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la salle. Les personnes inscrites seront invitées à la fin de chacune des séances à intervenir pour nous signifier les rectifications qu'ils veulent apporter au mémoire. Les propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la semaine suivant cette deuxième partie de l'audience, donc jusqu'au 20 juin.

80

Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. C'est ainsi qu'aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation ne sera tolérée au cours de ces séances. Exprimer son opinion sous-entend que des positions peuvent être parfois différentes.

85

À la suite de la deuxième partie de l'audience, la commission poursuivra ses travaux et rédigera son rapport à l'intention de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions, ainsi que des constatations et de l'analyse de la commission concernant les projets à l'étude. Le rapport sera remis à la Ministre au plus tard le 14 septembre 2007. Par la suite, la Ministre disposera de soixante jours pour le rendre public.

90

95 Parallèlement à l'analyse menée par la commission, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procède à sa propre analyse environnementale et c'est à la lumière de ces deux rapports que la ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non les projets, et selon quelles conditions, appartient au Conseil des ministres.

100 En plus des documents issus de la première partie de l'audience, les mémoires, incluant ceux qui ne seront pas présentés publiquement, ainsi que les transcriptions de cette deuxième partie seront déposés dans les centres de consultation et dans le site Internet du BAPE. L'information est régulièrement mise à jour.

105 Vous pouvez vous adresser à l'arrière de la salle pour toute information supplémentaire concernant les centres de consultation des documents déposés.

110 Enfin, nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est doté d'une déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services. Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire disponible à cet effet à l'entrée de la salle, ou je pense même que vous l'avez sur vos chaises, et de le remettre au secrétariat avant de quitter.

115 Alors, nous allons maintenant débiter les présentations. Donc, j'appellerais madame Lynda Champagne et monsieur Renaud Champagne.

MME LYNDA CHAMPAGNE :

120 Bonsoir.

M. RENAUD CHAMPAGNE :

125 Bonsoir.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 2 : «Notre mémoire traite des différents problèmes [...]

Fin de la phrase à la page 7 : [...] et de notre avenir tant au niveau environnemental qu'humain.»

130 Merci beaucoup. Les questions, si ça ne vous dérange pas, ça va être mon frère Renaud qui va vous répondre.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

135 Parfait. Donc, pas de problème. Merci beaucoup, madame Champagne.

140 Donc, monsieur Champagne, peut-être quelques questions. Dans votre mémoire, vous faites, vous parlez par exemple du projet de nettoyage que vous faites en continu des sites et du reboisement, expliquez-nous comment ça fonctionne? C'est fait, c'est organisé par les citoyens, c'est une corvée annuelle, de quelle façon que ça s'est fait...

M. RENAUD CHAMPAGNE:

145 Ah! mon doux, ça fait longtemps que j'ai commencé ça, j'ai commencé ça autour de 1982 et puis là, périodiquement, on y va et puis, avec l'accord du village et puis des travailleurs du village admettons, on fait un suivi du ramassage des vidanges qui traînent sur le terrain comme tel.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

150 Mais ça, vous faites ça, ça veut dire que c'est une corvée annuelle, à chaque printemps?

M. RENAUD CHAMPAGNE:

155 À chaque année, oui.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

160 À chaque année.

M. RENAUD CHAMPAGNE:

165 Bien, du printemps à aller jusqu'aux premières neiges, on peut dire, et bien de la fonte des neiges à aller aux dernières neiges... en tout cas, quand il n'y a pas de neige, mettons.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

170 Puis est-ce qu'il y a beaucoup de gens qui participent à cette activité-là, est-ce que c'est quelque chose qui est très très, où est-ce qu'il y a beaucoup de participation de la population?

M. RENAUD CHAMPAGNE:

175 Bien là, présentement, on est deux de plus, le groupe du village pour tout de suite, oui, parce qu'on ne s'alterne pas, et bien au début c'était des projets financés par les gouvernements quand même, mais là on fait un suivi bénévole nous autres, avec l'appui du village.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

180 Donc, la municipalité est impliquée dans ça aussi?

M. RENAUD CHAMPAGNE:

185 Oui oui oui, définitivement, oui oui, beaucoup. On est allé au Conseil demander leur permission et puis ils nous fournissent la machinerie lourde, parce que nous autres, on peut ramasser certaines vidanges facilement, mettons, mais il y a des vidanges qu'on ne peut pas ramasser, comme des gros morceaux exemple, mettons des poêles, des frigidaires, là on y va avec de la machinerie plus lourde mettons, comme un **loader** et...

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

190

Et ça, vous faites ça dans quelle zone, c'est toute la zone du Rang Ste-Marie?

M. RENAUD CHAMPAGNE:

195 Toutes les zones.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

200 Tout ce secteur-là, Sainte-Marie, tous les rangs?

M. RENAUD CHAMPAGNE:

205 Tous le secteur qui appartient au village de Saint-Félix-de-Valois et même des fois un peu plus, si on est sur le bord du fossé mettons, bon bien on va le ramasser aussi, quand même, en gros. C'est effectivement toute la région des zones d'eau de Saint-Félix-de-Valois.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

210 Vous parlez aussi dans votre mémoire, aussi d'une zone tampon, c'est une zone que, comment vous la déterminez, c'est une zone boisée, c'est une zone...

M. RENAUD CHAMPAGNE:

215 Oui, c'est ça, c'est que c'est une zone qui s'est déjà faite naturellement autour des zones d'eau. Ça fait que c'est évident que mais que, si jamais le projet passerait, inévitablement, ça va être coupé, puis là ça va être très très dangereux parce que c'est du sol est assez fragile, c'est une ancienne sablière, ça fait qu'il faut bien comprendre que, si ces arbres-là sont enlevés de là, automatiquement, aussitôt qu'il va y avoir un déversement, si mineur soit-il, ça va automatiquement influencer la qualité de l'eau, parce que l'eau est à la surface. Pas toute l'eau, mais il y a beaucoup de places que l'eau est à la surface. Il faut comprendre que cette zone-là, c'est la fonte des neiges et puis la pluie qui amènent la recharge de cette zone-là comme telle, en tant qu'eau. Ce n'est pas un cours d'eau qui rentre dedans ou quoi que ce soit, l'eau arrive vraiment par les précipitations.

225 Ça fait que c'est ça que, ces forêts-là, si elles sont coupées, ça va être désastreux comme ça ne se peut pas, puis ce n'est pas, il n'y a pas des banques effrayantes, on a beaucoup de l'eau on va dire, mais il y a des places, particulièrement au ras où est-ce que les zones d'eau sont à la surface, que c'est très très fragile, puis ces zones-là doivent être protégées absolument et intégralement. Parce que, sinon, c'est inévitable que ça va être une catastrophe, c'est sûr et certain.

230 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Puis quand vous parlez de reboisement, est-ce qu'il y a des secteurs en particulier que vous avez fait du reboisement?

235 **M. RENAUD CHAMPAGNE:**

On les a tous reboisés à la grandeur. On a planté toutes sortes, 360 000 arbres, puis on a fait un projet via le municipal, le provincial et le fédéral, puis chaque palier a fourni 100 000\$, on a été chercher

240

360 000 plants du ministère des Terres et Forêts à l'époque, puis on a planté 360 000 arbres, plus la végétation qui était déjà existante. Puis, malgré tout, malgré les conditions, la majorité, ils ont repris, puis c'est bon parce que, dans les sablières, ce n'est pas toujours évident, puis avec les conditions climatiques qu'on a eues, comme le verglas exemple, mettons, ou certaines conditions, certains étés bien secs, mais en général, la grande grande majorité, puis ça, quiconque qui va passer par là va s'en rendre compte que, effectivement, les plantations ont royalement bien pris.

245

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Mais c'est du côté, est-ce que c'est entre, supposons entre le développement domiciliaire, c'est ce secteur-là qu'il y a eu des plantations ou c'est plus de l'autre côté?

250

M. RENAUD CHAMPAGNE:

Sur tous les terrains.

255

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Sur tous les terrains?

M. RENAUD CHAMPAGNE:

260

Sur tous les terrains, à la grandeur.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

265

À la grandeur.

M. RENAUD CHAMPAGNE:

C'est tout reboisé à la grandeur, à la grandeur.

270

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Merci beaucoup. Madame Bigué a des questions pour vous aussi.

275

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Oui. Quand vous parlez de façon irréversible que le, si jamais il y avait une, dans l'éventualité où le projet irait de l'avant, vous dites que la recharge des puits ferait en sorte que ça, bon, je vais vous lire ce que vous avez marqué :

280

«[...] ce à quoi nous rajoutons de façon irréversible.»

Qu'est-ce que vous voulez dire par irréversible?

285

M. RENAUD CHAMPAGNE:

C'est sûr, c'est parce qu'il y a beaucoup d'endroits que l'eau est à la surface directe, puis c'est protégé présentement par les arbres qui ont poussé naturellement.

290 **MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:**

O.k.

295 **M. RENAUD CHAMPAGNE:**

Mais s'il y avait un tel chantier qui se ferait là, c'est sûr et certain que, si l'eau, c'est comme directement dans un cours d'eau dans le fond, c'est comme... le moins que tu aurais un facteur quelconque qui tomberait dans l'eau, automatiquement, l'eau, elle serait affectée à la grandeur parce que c'est une zone très très fragile. Présentement, c'est tout le jeu naturel qui s'est fait autour de ça qui permet une certaine qualité et puis contrôle. Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'améliorations à faire, mais pour tout de suite, c'est réellement bon, mais si un tel chantier voit le jour, ah! mon Dieu, les catastrophes vont être terribles parce que, en plus, ils passent directement, mais directement sur la tête des zones d'eau, de toute façon, puis quiconque va passer par là, l'eau est à la surface, puis on parle de beaucoup d'eau, on ne parle pas de deux, trois pieds d'eau, on parle des quantités d'eau à la grandeur et puis beaucoup d'eau, beaucoup beaucoup d'eau, directement d'un bord à l'autre, ça fait que...

305 **MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:**

Votre comité de bénévoles, est-ce que ça fait longtemps qu'il fonctionne? Vous mentionnez, est-ce que ça rejoint un grand nombre de résidents?

315 **MME LYNDA CHAMPAGNE:**

Pas vraiment en tant que tel parce que c'est des zones à protéger, puis nous autres, on s'est dit au début, on va, ils ont commencé à nettoyer dans les années '80...

320 **M. RENAUD CHAMPAGNE:**

'82, oui.

325 **MME LYNDA CHAMPAGNE:**

Puis c'était comme une équipe avec un projet gouvernemental. Ils ont sorti plus de 20 tonnes de déchets. Parce que, malheureusement, les sablières étaient prises comme dépotoir à ciel ouvert, ça fait qu'ils ont sorti 20 tonnes de déchets, ça avait fait les premières pages du Joliette journal là dans le temps.

330 **MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:**

D'accord.

MME LYNDA CHAMPAGNE:

Puis, depuis ce temps-là, c'est nous que, bénévolement, nous et puis quelques personnes, on y

335 va nettoyer, plus les employés municipaux.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Est-ce qu'il y avait des indices à l'époque que l'eau était perturbée, avant d'enlever les détritux?

340

M. RENAUD CHAMPAGNE:

Non et puis, en plus, disons que tous les terrains qui ont été acquis pratiquement à la même époque aussi. Il faut s'entendre que c'est tellement grand ces terrains-là que, il y a des terrains qui ont été acquis un peu plus tard aussi.

345

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Par la municipalité.

350

M. RENAUD CHAMPAGNE:

Par la municipalité, oui c'est ça, pour les besoins futurs de la municipalité comme telle, c'est ça. Non, comme telle, l'eau, elle est correcte et puis il n'y a pas de problème là, mais c'est sûr qu'il faut avoir un suivi, évidemment, environnemental, après, toujours, mais en général, il n'y a aucun problème là.

355

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Qu'est-ce qui avait amené le comité de bénévoles à se mettre sur pied, à se regrouper et puis?

360

M. RENAUD CHAMPAGNE:

Bien, c'est parce que c'est tellement bien parti le reboisement, c'est tellement encourageant, ainsi que le peu de vidanges qu'il y avait, nous autres, puis avec tout qu'est-ce qu'on avait enlevé de là, parce que Lynda a parlé d'un projet, mais il y en a un deuxième majeur aussi, entre '90 et '93, c'est là qu'on a fait le gros gros reboisement majeur, les 360 000 arbres que je vous parlais tout à l'heure, puis c'était pour faire un suivi, dans le fond, tu sais périodiquement c'est d'y retourner, pour enlever le peu qui reste, puis toujours sensibiliser les gens un peu autour de ça via, on peut peut-être parler dans certains articles de journaux et puis tout ça, pour les sensibiliser à protéger cette zone-là pour...

365

370

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Avant qu'il y ait un comité de suivi de la part des citoyens, qu'est-ce que, est-ce que la Ville entreprenait des mesures quelconques pour assurer le...

375

M. RENAUD CHAMPAGNE:

Ah! bien oui, bien oui, eux autres aussi, définitivement, ils font leur effort de leur bord, mais moi c'est parce que je me suis bien impliqué.

380

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Oui.

385 **M. RENAUD CHAMPAGNE:**

C'est pour ça que j'y vais avec eux autres et puis... mais, définitivement, oui oui, eux autres aussi, ils ont des inspecteurs municipaux et puis s'ils voient des vidanges ou quoi que ce soit, ou un problème majeur, ils vont réagir, ça c'est évident. La municipalité tenait au courant de ça, de ce fait-là, tu sais.

390

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Peut-être pour juste compléter, une dernière question, monsieur Champagne. Concernant les mesures qui ont été amenées par le ministère des Transports, donc on a parlé de membrane, je me souviens que vous êtes venu poser des questions à ce sujet-là, même que vous, une des questions que vous avez posées c'était du genre est-ce qu'il a été, on peut m'assurer qu'il n'y aura aucun problème? On vous a répondu, est-ce que vous êtes encore inquiet de cette question-là?

395

MME LYNDA CHAMPAGNE:

400

Plus que jamais.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

405

Même avec les réponses qu'on a entendues, même avec les choses qu'on peut...

MME LYNDA CHAMPAGNE:

410

Plus que jamais.

M. RENAUD CHAMPAGNE:

Vu la grande quantité d'eau qu'ils vont traverser, les travaux que ça va sous-entendre, c'est évident, c'est évident.

415

MME LYNDA CHAMPAGNE:

De la fragilité.

420

M. RENAUD CHAMPAGNE:

On ne parle pas d'un fossé ordinaire ou d'une quelconque quantité d'eau, c'est des quantités effrayantes en fin de compte et puis, ça fait que, en tout respect, quelqu'un qui connaît peut-être un peu de terrain, c'est effrayant les quantités d'eau qu'il y a là, tu sais. L'eau est à la surface, puis il y a des immenses dépressions d'eau, ce n'est plus, c'est quelque chose comme travaux, c'est majeur, c'est majeur et puis c'est évident qu'ils vont être directement sur la tête des bassins.

425

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

430

Bien, merci beaucoup pour votre présentation.

MME LYNDA CHAMPAGNE:

On vous remercie sincèrement.

435 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Merci beaucoup.

M. RENAUD CHAMPAGNE:

440

C'est beau, merci.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

445

Nous invitons maintenant monsieur Guylain Baril.

M. GUYLAIN BARIL :

450

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame la Commissaire.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Bonsoir.

455

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 3 : «Le mémoire que je vous présente [...]

Fin de la phrase à la page 7 : [...] que j'appelle gagnant/gagnant.»

460

Merci.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

465

Merci beaucoup, monsieur. Peut-être une première question, dans votre mémoire, vous suggérez, bon, la solution pour le transport lourd, vous parlez du Chemin Saint-Gabriel, j'aimerais vous entendre un peu plus sur cette solution-là, parce que ça ne me semble pas si évident parce que, ce qu'on comprend c'est que le Chemin Saint-Gabriel arrive dans le village, dans le noyau villageois si on veut.

M. GUYLAIN BARIL :

470

Oui.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

475

Et il y a quand même une dizaine de kilomètres à faire pour faire le tour.

M. GUYLAIN BARIL:

Monsieur le Président...

480

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Expliquez-moi un peu comment vous voyez cette question-là?

485

M. GUYLAIN BARIL:

Si vous prenez direction Saint-Félix-de-Valois pour aller à Saint-Jean-de-Matha, vous filez vers votre droite, vous gardez toujours votre droite. Un camionneur ne sera jamais en litige, il garde toujours sa droite. Vous continuez sur le Chemin Barrette, après la track de chemin de fer, vous ne le faites même passer dans le village, tout de suite là, une petite lisière dans un secteur agricole, soit dit en passant, directement face au Chemin Saint-Gabriel et il file tout droit.

490

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Donc, en fait, il y aurait un nouveau lien, parce que ce n'est pas de passer dans le village.

495

M. GUYLAIN BARIL:

Il y aurait juste une petite bretelle pour amener les camions lourds en direction Chemin Saint-Gabriel. Parce que là, en ce moment, les camions prennent la direction, je dirais, facilement à 60% direction 2^{ième} Ramsay pour aller à Saint-Gabriel-de-Brandon. Ils font ça en ce moment. Pourquoi que, pour une simple petite bretelle, vous venez d'éliminer un secteur, une question sécuritaire du village. Vous enlevez les camions lourds directement, ils ne passent plus dans le village. Vous amenez une sécurité au citoyen.

505

Le citoyen de Saint-Félix-de-Valois, ce qu'il veut, débarrassez-nous des camions lourds et amenez-moi sur mon trottoir à St-Félix, sécuritairement parlant. Mais avec des poteaux dans la rue depuis 40 ans, qui qui a pensé à ça, à la sécurité du citoyen? Ça a coûté combien ça? Tasser un poteau, ça va coûter combien? On ne demande pas de l'éliminer.

510

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Donc, la solution, quand vous parlez de quatre, cinq millions, c'est de ça dont vous parlez..

515

M. GUYLAIN BARIL:

Oui, monsieur.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

520

Mais à ce moment-là, les camions qui, eux s'en vont à Saint-Michel-des-Saints.

M. GUYLAIN BARIL:

525

Oui, même direction. Même direction parce qu'ils vont être dans un mode aussi problématique avec la voie de contournement, parce qu'ils auront à faire un stop, ils auront à tourner à gauche, ils

530 auront à remonter, et ça va être la même problématique. La seule chose que, ce que je vous dis c'est que, quand ils reviennent de Saint-Jean-de-Matha, direction Chemin Saint-Martin, automatiquement, vous les éliminez au niveau du village, de un. Puis, deux, et bien il ne faut pas se cacher, il n'y en a pratiquement plus de camions, il n'y a plus de camions. C'était vraiment les camions du développement forestier qui étaient l'impact majeur au niveau du camionnage à Saint-Félix-de-Valois.

535 Les sablières, elles passeraient par le 2^{ième} Ramsay, même chose, même principe. Ici, on parle de, je dirais deux compagnies. On ne parle pas dans le temps où est-ce qu'il y avait 40 camions par nuit et puis 60 camions par nuit, il y a 40 ans, quand on a bâti le stade olympique. Là, il y en avait des camions. Là, monsieur, il y en avait des camions, et ça rentrait. Personne le voyait. C'est bizarre, aujourd'hui, tout d'un coup, 40 ans plus tard, là les camions sont un problème, puis on a juste à les envoyer vers le 2^{ième} Ramsay. Moi, je ne comprends pas une chose, comment il se fait que ça fait 40 ans, et puis il faut s'entendre, ça ne fait pas 40 ans que la nappe phréatique où je dirais le secteur d'eau est là, ça fait peut-être 20 ans. Mais depuis 20 ans, les camions passent là, puis ça, ça n'a jamais dérangé. Depuis 20 ans, 25 ans, la polyvalente, les autobus sortent sur la rue Principale, la journée qu'un gros camion va en ramasser un autobus, je vous le garantis, ça va cogner. Comment il se fait qu'on ne s'est pas arrêté deux minutes à dire on va faire entrer les autobus en arrière? Parce que ce n'est peut-être pas un truc à caractère politique, c'est juste un truc en fonction d'un objectif qui est une voie de contournement. La sécurité du citoyen, elle est où là-dedans?

545 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

550 Mais, dites-moi, dans tout ça, la municipalité, elle a un rôle aussi à jouer et le Ministère, je suis d'accord, si la 131, bon, c'est la route du ministère des Transports, mais la municipalité, est-ce qu'elle a un rôle aussi à jouer dans tout ça?

M. GUYLAIN BARIL:

555 Bien, depuis 40 ans, je vous dirais que la municipalité vient de penser qu'il faudrait peut-être arrêter les camions lourds sur le Rang Saint-Martin. On a eu confirmation tout dernièrement, je vous dirais il y a un mois. Parce que, il ne faut pas se cacher d'une chose, on commence à mettre de la pression dans le système. Il va falloir en mettre aussi. Il va falloir que les citoyens prennent en cause. Ce que madame Champagne mentionnait tantôt, ceci est le résultat de gens convaincus. Il n'y en a pas de problème, les citoyens ne sont pas préoccupés. C'est le jour qu'il y a des problèmes, que les citoyens se lèvent. Eux ont fait du développement et ont fait de la sécurité, ils croient en leur projet, il faut y aller. Moi, je suis citoyen et jamais j'avais pu ou je m'étais arrêté à ce, vraiment ce, je dirais cette partie de développement-là qui a été fait dans St-Félix. Il faut aller le voir pour le croire. Mais la journée que vous dites aux gens et bien là tu vas payer dans le futur, la journée que ça va être détruit. Ah! là, là c'est une autre chose.

565 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

570 Madame Bigué, avez-vous des questions à poser?

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Oui, et bien c'est pour revenir à votre mémoire. Vous dites, à la page 6, je cite :

575 «Ceci est la marque d'une personne garante de l'avenir qui, soit dit en passant, ce patrimoine (eau potable) a été développé, bâti et surveillé par les gens de Saint-Félix-de-Valois.»

Tantôt, vous venez de mentionner que ça faisait 20 ans que...

M. GUYLAIN BARIL:

580 Ça fait environ..., ils ont commencé dans les années '80, si je me trompe. Je ne connais pas les dates justes.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

585 Est-ce que l'eau était, la Ville s'approvisionnait à cet endroit-là avant?

M. GUYLAIN BARIL:

590 Je pense que, dans ces périodes-là, l'eau était approvisionnement à secteurs différents et, à un moment donné, bon, il y a eu du développement, ça prenait encore plus de volume d'eau et c'est ce projet-là qui a fait en sorte qu'il y a eu une nappe d'eau qui était possible, on l'a exploitée et, de là, des gens comme eux ont rentré pour amener, je dirais, le complément qui était la sécurité au niveau du développement de la nappe phréatique.

595 Mais il y a une chose qui est claire, une toile, on est en 2007, le Stade olympique a été bâti il y a 40 ans, c'était supposé d'être imperméable ce truc-là et ce ne l'est pas. Est-ce qu'on est sur la même planète? Je veux comprendre là. Puis, encore pire, c'est toujours le même argument, c'est toujours la faute de l'autre. Donc, imaginez-vous que le jour où est-ce qu'il va y avoir une problématique avec la fameuse toile, et là ça va être l'argument d'envergure. Ce ne sera pas la faute du Ministère, ce ne sera pas la faute de la Municipalité, ce ne sera pas la faute de l'Environnement, tout le monde va se lancer la balle, la seule qui va payer c'est le citoyen. Quand le citoyen va être conscientisé à ces problématiques-là, je vous garantis que ça va se lever. J'en suis convaincu.

600
605
610
615
620
Là, en ce moment, ce qui se passe, ça semble d'intérêt commercial, mais ce n'est pas ça, il n'y a pas juste ça. Parce que, à un moment donné, quand la masse va s'ajouter à ça, veut, veut pas, les gens vont se rallier. Parce qu'il y a du gros bon sens. Quand même qu'on essaierait de se convaincre entre nous, y a-t-il quelqu'un qui peut me donner le contraire que le Stade coule et puis que la toile, elle n'est pas sécuritaire. Y a-t-il quelqu'un qui peut me prouver ça? Il n'y a pas personne qui peut me le prouver. Y a-t-il quelqu'un qui ne peut pas me dire que, depuis X nombre de temps, on se lance la balle tout le monde, parce que ce n'est pas la faute des ingénieurs, ce n'est pas la faute des gens qui ont fait la toile, c'est la faute à qui? On va être obligé de fumer pendant 40 ans encore pour venir à bout de payer cette toile-là, ou le démolir plutôt. Ça vous va ça?

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

615 Merci, monsieur Baril.

M. GUYLAIN BARIL:

620 Merci beaucoup.

625 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Merci. Nous invitons maintenant monsieur Robert Poliquin pour le marché IGA Roger Rainville & Fils.

630 **M. ROBERT POLIQUIN :**

Bonsoir, monsieur le Président.

635 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Bonsoir.

640 **M. ROBERT POLIQUIN:**

Je me présente, Robert Poliquin, directeur du supermarché Roger Rainville & Fils inc., nous sommes une entreprise familiale fondée en 1965, opérant un supermarché d'alimentation sous la bannière IGA, employant environ 55 personnes et, durant la saison touristique, c'est 65-70 employés.

645 Depuis septembre 1965, notre entreprise a procédé à 4 agrandissements majeurs et investit des millions de dollars afin d'assurer la prospérité du commerce et créer un sentiment d'appartenance de la clientèle de la municipalité et des environs, afin d'aider à ce que les gens demeurent, vivent, travaillent et investissent dans notre municipalité.

645 Inutile d'essayer d'expliquer tous les efforts que nous avons fournis afin de voir à la prospérité du commerce et de Saint-Félix-de-Valois. C'est une entreprise en santé que nous aimerions léguer à nos enfants et non pas une entreprise en voie de disparition.

650 Je ne veux pas rentrer en argumentation avec les faits que madame Champagne a apportés sur la nappe d'eau, mais j'aimerais juste apporter que nous avons assisté aux séances d'information et lu les questions du BAPE sur ce projet les 15, 16, et 17 mai dernier. Il nous fut impossible d'avoir des réponses pertinentes ou exactes sur l'impact d'un tel projet. Ils ont répondu : **Oui, il y a un danger de contamination suite à un déversement majeur d'un produit contaminant suite à un accident.** Ils ont même ajouté : **que s'il y avait de l'excavation en bordure, ils risqueraient d'abîmer cette fameuse membrane protectrice.** Tous tentaient plutôt de savoir à *qui irait la facture pour la décontamination et surtout que cela pourra représenter des années de pompage s'il y avait un déversement.*

660 C'est inquiétant.

Tous les gouvernements sont d'accord pour affirmer qu'on ne peut plus gaspiller l'eau potable. Alors, pourquoi risquer de la contaminer et quel serait l'impact sur la qualité de l'eau après la décontamination.

665 J'aimerais rappeler que, à l'automne 2002, le Québec s'est fait une politique nationale de l'eau potable afin d'assurer la protection de cette ressource unique, de gérer l'eau dans une perspective de développement durable, de s'assurer, ce faisant, de mieux protéger la santé publique, surtout la santé publique, mais celle des écosystèmes.

670 Le gouvernement tient d'abord à réaffirmer, à travers la politique nationale de l'eau, sa volonté de reconnaître la ressource d'eau comme une richesse de la société québécoise, faisant partie intégrante du patrimoine collectif.

675 La qualité de l'eau est tout d'abord une question de protection pour la santé publique. L'eau est comme l'air, un élément irremplaçable pour la survie des êtres vivants. De là la question fondamentale du contrôle de sa qualité pour assurer la santé publique et celle des écosystèmes aquatiques.

Parmi tous les usages possibles de l'eau, l'eau potable reste celui qui a le plus d'incidence directe sur la population. Des mesures doivent être prises pour assurer de l'eau potable de qualité.

680 Ça, ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est les lois qui ont été faites à l'automne 2002 par le gouvernement du Québec sur le Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

685 Tous à St-Félix, sommes conscients de la fragilité de cette zone d'eau potable vu leur emplacement. À l'heure actuelle, l'eau potable est pure, elle ne subit aucun traitement d'une usine de filtration. Le développement durable et l'environnement s'avèrent le patrimoine le plus important que notre communauté puisse léguer à nos générations futures et qu'aucun dollar ne doit s'y rattacher.

690 Les enjeux de ce projet sont très importants et méritent beaucoup de discussions et de réflexions puisqu'il y va de la survie et de l'avenir de la municipalité.

695 Les dangers d'une propagation de contaminants suite à un accident, on parle suite à un accident, un accident c'est probable, sont beaucoup trop risqués et pourraient engendrer des dommages irréversibles à notre source d'eau potable, qui n'est aucunement remplaçable.

700 Du fait, la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois est le deuxième pôle économique des plus importants de la MRC de la Matawinie. La construction de cette voie de contournement engendrerait des pertes économiques de très grandes importances sur la majorité des commerces de Saint-Félix-de-Valois. Des pertes qui pourraient aller jusqu'à 30% et davantage pour certains, jusqu'à la fermeture pour d'autres, sans compter les pertes d'emplois engendrées par la diminution de l'activité économique, alors que l'activité forestière du nord est au point mort pour les 5 à 10 prochaines années. Tantôt, monsieur Baril a ajouté peut-être 20 ans, si jamais ça repart. Alors, un emploi de perdu à Saint-Félix-de-Valois, monsieur le Président, est un emploi perdu de trop.

705 Le plan d'aménagement de cette voie de contournement, tel que mentionné lors de la soirée d'information, était plutôt un plan d'isolement d'une municipalité. Suite à un tel projet, quel intérêt auraient de nouveaux commerçants à s'installer à Saint-Félix-de-Valois et quel impact aura-t-il pour inciter nos jeunes à demeurer dans la municipalité? Il existe pourtant d'autres tracés qui devraient être envisagés car ils minimisent les impacts négatifs résultant d'une voie de contournement.

710 En quelques lignes, voici les impacts négatifs importants découlant de la construction de cette voie de contournement.

715 La majeure partie des travaux de cette voie de contournement se fera directement sur la tête du bassin d'eau potable de la municipalité. C'est inacceptable.

720

Baisse d'achalandage de la clientèle, 30% et plus; perte d'emplois. Comme je l'ai dit tantôt, un emploi de perdu à , c'est un emploi de trop. Fermeture de commerces. Un emploi à Saint-Félix, ce n'est pas, on ferme une usine comme la GM qui ferme, puis qu'il y a 3 000 emplois, on est une petite municipalité, les gens sont ici et ils veulent rester ici, ils ne veulent pas sortir.

725

Au côté humain, on parle d'un isolement total de la communauté; perte de sentiment d'appartenance à la MRC de la Matawinie; départ de nos jeunes affectant grandement l'avenir de la municipalité.

Monsieur le Président, en espérant trouver en vous ces personnes sensibles aux besoins actuels et futurs de la communauté, veuillez agréer notre reconnaissance pour l'attention apportée.

730

J'aimerais rajouter, monsieur le Président, que, au point de vue politique, il y a certains gens qui nous disent que tout ceci c'est un grand cirque, qu'elle va se faire pareil la voie de contournement qu'on parle, on se pose de sérieuses questions. J'espère qu'on n'est pas ici en vain, puis qu'on a des personnes à l'écoute qui sont là pour nous écouter.

735

Merci.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

740

Merci beaucoup, monsieur Poliquin. Peut-être une question. Dans votre mémoire, vous parlez de d'autres tracés qui pourraient être envisagés...

M. ROBERT POLIQUIN:

C'est les autres tracés que monsieur Baril vous a parlé tantôt.

745

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Tantôt, donc le Chemin...

750

M. ROBERT POLIQUIN:

755

Oui, et je ne crois pas la fluidité, quand les gens disent qu'ils veulent avoir plus de fluidité, quand on a assisté à vos soirées, surtout le 15, il y a des gens qui se sont présentés ici, de Notre-Dame-des-Prairies, de Notre-Dame-de-Lourdes, ils n'en veulent pas de vitesse. Ils n'en veulent pas de vitesse sur la route. Ils ont installé des lumières pour qu'il n'y ait pas de vitesse, ils vont faire quoi tantôt. Même si on agrandit une voie de contournement, ça n'ira pas plus vite, les gens n'en veulent pas de vitesse. Ils veulent avoir la sécurité publique.

760

Il doit y avoir moyen, je ne suis pas un professionnel pour tracer des routes, mais du trafic, il y en a partout. Je suis sur la route à tous les jours, du trafic, il y en a partout, ce n'est pas juste ici à Saint-Félix-de-Valois qu'il y a du trafic. Sur la 131, oui, il y a de l'achalandage le vendredi soir et puis le jeudi soir, quand les gens s'en reviennent, mais ça arrête ici, ils s'en viennent chez eux. Ils s'en viennent à Saint-Jean-de-Matha, Saint-Félix-de-Valois, ce n'est pas tout le monde.

765

Le ministère des Transports, ils disent et bien on va bâtir un chemin, on va couper cinq minutes, on va faire un petit contournement, puis on va passer sur un bassin d'eau. D'accord, ils veulent faire une voie, on est ouvert à ça, mais une voie logique. Il doit y avoir sûrement des moyens sur la route 131 de faire des voies de dépassement, personne n'a envisagé ça, je ne sais pas pourquoi. Je ne suis pas un professionnel là-dedans.

770

Monsieur Baril, tantôt, il a apporté par le Chemin Barrette, pour aller piquer directement à travers une terre agricole, je ne sais pas pourquoi qu'on n'y pense pas, mais il y a sûrement des gens plus aptes à répondre à ces questions-là que moi.

775

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Mais vous, selon votre expérience vécue de tous les jours, la congestion, ça se passe comment?

780

M. ROBERT POLIQUIN:

Monsieur, nous autres, on va livrer, en tant que marchand IGA, on va livrer, je ne le sais pas, le ministère des Transports, de quelle façon qu'ils voient ça, on va livrer à Notre-Dame-des-Prairies, on va livrer à Notre-Dame-de-Lourdes, aux deux lumières, on envoie notre chauffeur avec six, sept livraisons et puis, en dedans de 45 minutes, il est revenu au magasin, puis il s'en va livrer pour 16 h 00, dans l'heure du trafic. Ça fait que là, nous autres mêmes on se pose de sérieuses questions, c'est quoi?

785

790

Oui, il y a du trafic, il y a du trafic le dimanche soir, c'est certain, il y a un marché aux puces. Les gens, si vous allez à Saint-Eustache et que vous essayez d'aller au marché aux puces par la 640 à 10 h 30, 11 h 00 le matin, vous allez voir que la congestion, la 640, elle est bloquée jusqu'à la 15. Les gens veulent tous aller au marché aux puces. C'est la même situation ici. C'est-à-dire les gens, le trafic, il se passe à -de-Valois, les gens aiment ça. Comme j'ai dit tantôt, on est le deuxième pôle de la MRC de la Matawinie, on attire des gens, pourquoi essayer de nous isoler, ça, je ne le sais pas.

795

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Alors, vous croyez qu'avec des mesures plus ponctuelles, des améliorations qui pourraient se faire, peut-être une planification aussi des usages aux abords des routes, peut-être que, à ce moment-là, on pourrait arriver au même résultat, c'est un peu ça que vous nous dites?

800

M. ROBERT POLIQUIN:

805

Je crois sincèrement que si on améliore seulement la route qu'il y a présentement, il y a lieu d'améliorer la situation des gens et la fluidité du trafic. Là, on parle de passer sur une nappe d'eau au lieu d'essayer de faire des voies de dépassement sur des terres agricoles, je ne le sais pas là, mais comme j'ai dit tantôt, le Québec s'est assuré une politique d'eau en 2002, puis c'est à nous autres à la respecter, ça fait partie de notre patrimoine. De l'eau potable, quand on parle d'un danger aussi soit-il qu'on parle d'un danger de contamination, monsieur le Président, que ce soit un camion, que ce soit des travaux qui sont effectués sur le bord de la route, on ne peut plus, en 2007, d'après moi, arriver et puis dire on va gaspiller ça. On passe notre temps à dire à nos enfants : **Fermez le robinet quand vous vous brossez les dents.** Puis dire, bien là, on s'amuse, on va aller...

810

815

Monsieur Baril, il a donné, comme tantôt, il a donné l'exemple de la toile olympique. Moi là, quand je mets un imperméable, c'est parce qu'il pleut. Mais quand j'ai un imperméable sur le dos, l'eau finit tout le temps par rentrer. Un imperméable sur une nappe d'eau, je me pose de sérieuses questions. On a une nappe d'eau ici à Saint-Félix-de-Valois, elle est pure, elle est saine, pourquoi risquer? Il y a d'autres chemins à part.

820

825

Il y a des gens, la semaine de, dans la soirée du 15 et 16 mai, ils ont, j'ai lu, à travers du, parce que je n'étais pas ici ce soir-là, qu'ils parlaient du bruit. Moi, j'ai resté sur le bord de la 15, quand ils ont fait l'autoroute 15, puis ils l'ont bâtie, ils ont dit aux gens il n'y en aura pas de bruit, on va faire une nouvelle autoroute, c'est en ciment, il n'y en aura pas de bruit. Aujourd'hui, 2 ans après que ça a été fait, ils ont tout recouvert ça d'asphalte, parce que les gens..., là ils ont dit à une certaine madame ici qui, je ne nommerai pas son nom, vous n'aurez pas plus de bruit, madame. On va avoir une route qui va passer dans sa cour, mais elle n'aura pas plus de bruit. Je ne comprends pas. Je ne comprends pas la logique, elle est où là-dedans. Je veux dire, je veux bien, je veux bien être logique, mais tu es assis dans ta cour, le chemin, il est à un demi-kilomètre, tu n'entends rien, puis là tu vas avoir le chemin, il va passer à côté de ta cour, puis tu n'entendras rien, j'ai de la misère à comprendre. J'ai très de la misère à comprendre.

830

835

840

De toute façon, là n'est pas la question. Moi, je crois que l'eau potable n'est pas à négliger, on se doit de protéger ces aires-là. Pourquoi isoler une municipalité qui est en effervescence, ça va bien. S'il y a des gens qui veulent l'isoler, je ne crois pas. On se pose la question, pourquoi faire une voie de contournement quand la demande n'est pas là? Tout est arrêté présentement. La raison première pourquoi qu'ils ont dit qu'ils voulaient avoir une voie de contournement ici à Saint-Félix-de-Valois, c'était le camionnage. Le camionnage, il n'y en a plus. Dans le moment, ceux qui ont des sablières, qui transportent du sable à Montréal, ils font tous les voyages de nuit quasiment là, les chauffeurs, ils ne veulent pas avoir de trafic, ça fait que ces voyages-là sont faits de nuit, ils ne passent même pas dans le jour. Je crois qu'il y a possibilité, oui, Saint-Félix-de-Valois, ils ont de l'aménagement à faire à l'intérieur du village, oui, ça, on est d'accord avec ça. Mais de là à contourner le village de Saint-Félix-de-Valois, de là à passer sur la nappe d'eau, je ne crois pas que c'est nécessaire.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Une question, madame Bigué.

845

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Qu'est-ce que vous pensez de la stratégie municipale, étant donné que vous êtes commerçant, de redéfinir le périmètre urbain, l'agrandir et de...

850

M. ROBERT POLIQUIN:

Voulez-vous répéter votre question, madame Bigué, s'il vous plaît

855

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Qu'est-ce que vous pensez de la stratégie municipale de Saint-Félix-de-Valois, qui propose l'agrandissement de son périmètre urbain et de, en fait, essayer d'attirer la relocalisation de certains commerces dans ce périmètre-là

M. ROBERT POLIQUIN:

860

Je ne sais pas si vous l'avez vu le périmètre de certains commerces, où est-ce qu'ils vont faire la fameuse, qu'ils parlent de faire la fameuse chose commerciale, il n'y a pas grand monde qui va pouvoir s'installer là. Il n'y a pas grands gens qui vont pouvoir s'installer là, et puis on le sait d'avance qui va s'installer là, comprenez-vous. Ça va être des grandes surfaces qui vont venir s'installer là, ça va être un Tim Horton qui va s'installer là. Là, présentement, ils disent il va y avoir une station d'essence, il ne peut pas y avoir de station d'essence là, il va y avoir de l'eau en dessous. Il ne peut pas y avoir de station d'essence en dessous de là. Et c'est quoi, même en temps, nous autres, en tant que commerçants, on pourrait dire et bien on va aller s'installer sur le bord de la voie de contournement, on fait quoi avec nos gens dans Saint-Félix? Ça fait 25 ans qu'on prend soin d'eux, ça fait 25 ans qu'on vit pour eux autres.

865

870

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Oui, mais il y a un programme de revitalisation qui est jumelé au programme de relocalisation, revitalisation de la ville, du centre-ville, le noyau urbain.

875

M. ROBERT POLIQUIN:

Je ne pense pas que la Ville vienne dire à un marché d'alimentation, au prix que ça coûte un marché d'alimentation de grande surface aujourd'hui, c'est entre 8 et 9 millions, je ne sais pas qu'est-ce que la municipalité va pouvoir faire là-dedans.

880

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

La perspective de la Ville c'est de relocaliser certains commerces qui peuvent, qui seraient en bordure de la 131 et faire aussi un programme de revitalisation pour le centre-ville, pour les gens qui demeurent là, et aussi attirer le transit, mais dans une vocation qui serait autre que juste de passage et arrêts fréquents. C'est plutôt dans la revitalisation d'un programme complet de l'environnement, du bâti.

885

M. ROBERT POLIQUIN:

890

Les commerces présentement qui sont installés à Saint-Félix-de-Valois sur le bord de la route ne peuvent pas se permettre de déménager, madame, même si la Ville leur offrirait mer et monde. Un commerce aujourd'hui, on parle de la Grange, on parle des Meubles Saint-Félix, on parle de IGA Rainville, on parle du Restaurant Benny, on parle de... ce n'est pas des petits commerces ça là là.

895

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Ce serait d'autres commerces qui viendraient, probablement, faire compétition, c'est ça qu'on comprend un peu. Il y aurait comme un déplacement de la zone.

900

M. ROBERT POLIQUIN:

C'est ça, ce serait du déplacement de clientèle qui va se produire. Je ne pense pas que ce soit, que ce soit le, je ne sais pas le but de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois pour l'aide commercial qu'ils doivent apporter, mais à date, au cours des 25 dernières années, il n'y a personne qui a aidé, je veux dire, c'est nous autres qui avons fait les investissements majeurs et tous ceux qui ont des

905

910 commerces à Saint-Félix-de-Valois, c'est eux qui ont fait les investissements. Il n'y a personne, il y a juste un partenaire idéal, qui est toujours là pour t'aider dans ces choses-là, ça s'appelle la banque, puis les caisses populaires et puis eux autres, quand ils te la prêtent, ils ne te la prêtent pas pour le **fun**, je veux dire, je ne pense pas que la Municipalité, elle va faire quelque chose pour un commerce comme nous autres ou un commerce comme les Meubles Saint-Félix ou les Restaurants Benny là.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

915 C'est parce qu'il y a eu certaines villes au Québec qui ont bénéficié de programme de rénovation, de revitalisation des centres-villes. En fait, c'est une vocation qui est autre, qui est plus axée sur le patrimoine, sur la mise en valeur des commerces locaux et la qualité de vie du centre-ville.

M. ROBERT POLIQUIN:

920 Madame Bigué, pour répondre à votre..

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

925 Oui, je vais vous demander votre avis là-dessus parce que vous, en tant que commerçant, vous pouvez bénéficier des avantages de ce programme-là, autant que...

M. ROBERT POLIQUIN:

930 Le commerce IGA Roger Rainville & Fils, les Meubles Saint-Félix-de-Valois ou le Restaurant Benny, on croit, o.k., je ne parle pas pour eux, mais on croit à la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, on ne croit pas à sortir de notre municipalité. On croit que, de rester chez nous, puis d'attirer les gens chez nous, de faire en sorte que les gens, arrêter de penser à ce qu'ils évitent le village.

935 Présentement, ça fait des années et des années que les gens passent dans le village de Saint-Félix-de-Valois, puis qu'ils vivent très bien avec. On a un achalandage très intéressant, pourquoi le perdre, essayer de risquer, on a procédé à des agrandissements majeurs, on ne parle pas de, on ne parle pas de centaines de dollars, on parle des millions de dollars, que ce soit pour n'importe quel commerce. Je ne pense pas qu'il y a des gens qui ont les moyens présentement de procéder à des déménagements ou à reconstruire ailleurs. Dans notre cas en tout cas, nous autres, ces moyens-là on ne les a pas, et dans Saint-Félix-de-Valois, seulement sur la rue Principale, il y a plusieurs petits commerces implantés, qui vivent à même le village, puis de ceux qui passent les fins de semaine, qu'on parle du Repère du Nord, qu'on parle du Subway, qu'on parle des dépanneurs, qu'on parle des antiquaires, ces gens-là ne passent plus, c'est des fermetures de commerce assurées. Ces gens-là ne pourront pas prendre leur commerce et puis aller s'installer sur la desserte commerciale, c'est impossible. Ils n'y penseront même pas. Puis, premièrement, ils ne sont même pas au courant. Ça là, c'est... la voie de contournement, les gens pensent tout le temps, ah! c'est les commerces qui s'opposent, c'est les commerces qui s'opposent. C'est sûr, on..., le commerçant, on est en affaire, on s'informe. Les simples gens, les résidents, ils ne s'informent pas, ils ne le savent pas, ah! ça va passer. Ça va passer, ça va passer et puis le petit train va loin. Ces gens-là ne sont pas informés, autant par la municipalité, où ils ne sont pas informés, ils sont informés sur les grandes lignes, mais ils ne sont pas informés sur les petites lignes.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

955 Merci.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Merci beaucoup, monsieur Poliquin.

960

M. ROBERT POLIQUIN:

Merci beaucoup.

965 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Nous invitons maintenant monsieur Guy Beauchamp.

M. GUY BEAUCHAMP:

970

Bonsoir. Oui, écoutez, moi, ma famille est propriétaire des terrains à l'est du marché aux puces. Donc, moi, je suis touché par la voie d'élargissement de plein fouet. Et cette famille-là a acquis ça en '61 et j'en ai fait l'achat par la suite. Encore, il y a des oncles et tantes qui sont encore propriétaires aujourd'hui, qui sont les propriétaires d'origine.

975

Dans un souci de conservation, lorsque mes parents ont acheté, les arbres étaient plus petits que moi, donc ils étaient encore très petits, vu ma grandeur. Vous comprendrez que, aujourd'hui, ces arbres-là, on voit, on peut voir, en montant vers Saint-Félix, une forêt d'arbres matures, à peu près une quarantaine, cinquante, quarante, cinquante ans, et tout ça a été fait dans le souci de conserver, mais aussi de s'établir. Il n'y avait aucune résidence à cet endroit en '61, donc mes parents, ma famille immédiate, ont construit des propriétés qui ont, et ont contribué au développement socio-économique de la région.

980

Aujourd'hui, et je tiens à rappeler qu'en 1961 la route actuelle, c'est celle qu'on voit, elle n'a pas changé, c'est la même. C'est exactement la même, pourtant, depuis '61, l'économie de la région s'est développée, beaucoup plus dans les années passées que ce qu'on vit aujourd'hui et puis ce que l'avenir nous réserve.

985

L'ensemble du projet du Ministère me semble rempli d'improvisations. Écoutez, lors de l'audience, les questions que j'ai apportées devant les Bureaux d'Audiences publiques, le ministère des Transports avaient fait des erreurs sur ses plans, confisquer des entrées, il y avait six entrées qui n'avaient pas été répertoriées. Il y avait même une entreprise qui n'était pas listée sur le plan qui nous était présenté ici en audience publique.

990

De plus, m'étant aperçu que les chemins, ma propriété privée était mise en commun, et c'était devenu l'accès principal de sortie pour les autres résidences, qui étaient ainsi enclavées par la route, je vous prie, j'exprime ici mon indignation face à ces manques de professionnalisme que ces plans, je m'attendais à mieux du ministère des Transports, je m'attendais à des plans sérieux, sans erreur, surtout d'avoir été, j'aurais dû être consulté. Les préjudices que ça a pu causer au niveau de la propriété, au point de vue économique, surtout dans un souci de conservation. Si seulement j'avais eu l'idée ou ma fille avait eu l'idée de vendre les propriétés, on se serait retrouvé face à un dilemme. On ne savait même pas que nos chemins étaient pour être mis en commun, on ne savait même pas que les entrées étaient

1000

pour être confisquées. Imaginez le dilemme lorsqu'on vend des propriétés. Tout ça c'est des soucis immenses pour une famille.

1005

Donc, les principaux intéressés n'ayant pas été consultés, les études d'impact sur la vie, la qualité de vie, l'économie, sont loin d'être complètes. Le ministère des Transports, du moins, ne m'a pas convaincu et puis, devant l'inefficacité de la précision des plans, je ne suis pas satisfait de leur travail. Comment voulez-vous que je puisse accepter qu'on fasse un tel projet devant ma propriété, qu'on installe des murets de ciment, qui vont me priver de me rendre directement, de pouvoir aller vers le sud de la région, et on n'a pas répondu aussi pourquoi on m'empêcherait d'aller vers le sud et pourquoi, qu'est-ce qui arriverait suite à une crise cardiaque, quand on sait que les secondes sont comptées, et les minutes, les premiers 10 minutes sont déterminants.

1010

1015

Bien moi, face à ce projet-là, je me retrouve avec un gros problème là. Comment on va me garantir que j'ai les mêmes chances que d'autres citoyens d'être sauvé lors d'un cas grave, une maladie grave, où ça demande une intervention rapide, l'arrivée d'une ambulance, on compte tout dans ces temps-là, et l'arrivée à l'hôpital, lorsqu'on va devoir faire la voie de desserte, aller chercher la voie de desserte pour se rendre au CHRDL, qui est déjà à 15 minutes de ma résidence. Aucune de ces questions-là a mérité une réponse, ni dans les analyses.

1020

La question de l'eau potable en est une d'importance. Les citoyens de Saint-Félix Dont de quoi s'inquiéter et moi aussi, sérieusement, et je m'interroge sincèrement sur le sérieux de cette chose. Écoutez, on est en 2007, 83% de la planète est recouvert d'eau, 1% est potable, peut servir à la consommation humaine, est-ce que, en tant que société, qu'on se dit respectueux de la nature, on peut risquer seulement de contaminer une portion qui sert à peu près à 6 000 personnes, c'est inacceptable, inacceptable qu'on puisse tenter, même y penser, de risquer de contaminer une nappe d'eau souterraine, fragile comme elle est, à Saint-Félix-de-Valois.

1025

1030

Dans un monde où tout change rapidement, où la nature est en train de prendre le dessus sur l'être humain, il est inacceptable que l'État prenne ce risque. L'obligation de l'État est de respecter les ressources naturelles et les acquis des générations passées. Ce projet ne respecte pas les principes du développement durable dans ce sens.

1035

Donc, j'espère, et j'ai bien hâte de voir la recommandation du BAPE, mais j'espère sérieusement que les élus provinciaux vont respecter ces recommandations et voir à ce que le développement de la région se fasse, non pas au détriment des citoyens ou mettre leur sécurité ou leur santé en péril, mais dans le respect et la dignité, et le respect des ressources naturelles de la planète. C'est un bien qui nous appartient, nous, citoyens de la planète, toute espèce appartient aux citoyens de la planète et le ministère des Transports n'est pas sérieux dans son projet.

1040

Plusieurs modifications ont été demandés par les commerçants. Tantôt, on a fait part d'une certaine, on a avancé un projet qui pourrait être réalisable, j'habite moi-même dans cette région-là, c'est très réalisable. On semble se soucier plus de quelques épis de maïs au détriment d'une population en général, pour répondre seulement à une question, tantôt, moi je travaille au centre-ville de Joliette, la fluidité, ce n'est pas un problème tellement. Écoutez, en 20 minutes j'arrive chez moi, je pars du centre-ville de Joliette, je dois faire les arrêts, les feux verts, les feux rouges et suivre, respecter les panneaux de signalisation. Est-ce que c'est, en ville seulement, on prend parfois 1 h 00, 1 h 30 pour se rendre à son travail. Moi, j'ai le privilège de faire ça en 15 minutes, ce n'est pas tellement long là. Il faut être patient un petit peu.

1050

Merci.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1055 Merci beaucoup. Monsieur Beauchamp, ne partez pas tout de suite.

M. GUY BEAUCHAMP:

Oui.

1060

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Peut-être une question. En fait, je vais profiter un peu du fait que vous soyez en face du marché aux puces et puis de tout le secteur qui semble être un peu problématique, entre guillemets.

1065

M. GUY BEAUCHAMP:

Oui.

1070

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Comment ça se passe le dimanche? On parle qu'il y a des congestions, est-ce que c'est des choses qui durent longtemps, c'est concentré dans certaines heures

1075

M. GUY BEAUCHAMP:

Bien, c'est concentré à certaines heures, je dirais vers, ça peut commencer vers 16 h 00 et durer à peu près jusqu'à 18 h 30, mais tout de même, on parle de ralentissement et je crois que, principalement, causés, ces ralentissements-là, par les feux de signalisation plus au sud, qui ne sont absolument pas synchronisés. Tout le monde arrête partout. Il faudrait avoir un certain synchronisme un peu partout.

1080

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1085

Vous parlez du feu à l'intersection Principale

M. GUY BEAUCHAMP:

Pardon?

1090

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

À l'intersection Principale dont vous parlez, le feu à l'intersection?

1095

M. GUY BEAUCHAMP:

Bien, les feux à Notre-Dame-de-Lourdes.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1100

O.k.

M. GUY BEAUCHAMP:

1105

Et au Rang Ste-Rose. Toutes les autos arrêtent, s'il y avait seulement un synchronisme à ce niveau-là, ça aiderait énormément au niveau de la fluidité.

1110

Anciennement, ces feux-là n'existaient pas et c'était moins pire, mais on ne peut pas parler d'arrêt de véhicule sur de longues périodes. C'est plus long, mais principalement causé par les feux de signalisation.

1115

Je tiens à signaler que moi-même là, écoutez, ça passe à 90km et 90km c'est une indication. Chez moi, ça peut passer à 120km souvent. Donc, puis c'est des voies qui rencontrent. C'est une question de sécurité routière, mais de respect des limites. Et, là-dessus, peut-être que la sécurité publique pourrait intervenir un peu plus et, même si on se dit, on dit que, et bien, au marché aux puces, effectivement, il y a eu quelques accidents, malheureusement mortels aussi parfois, mais la limite de vitesse pourrait être baissée, comme ailleurs. Au village, c'est 70, je ne vois pas pourquoi, en tant que citoyen, je devrais respecter, je devrais subir un doublement de voie qui, souvent, la circulation passe au-delà du 90km, qui va m'assurer ma sécurité et ceux de ma famille, et des générations à venir? Ce n'est pas le ministère des Transports en faisant un tel projet.

1120

1125

Il y a des alternatives qui ont été présentées devant le Bureau d'audiences publiques, qui méritent d'être analysées et qui ont tout simplement été mis de côté du revers de la main par le ministère des Transports. Ça mérite réflexion. On doit se, quand on parle de développer le nord, nord qui est présentement en panne économique totale, et on doit pouvoir s'asseoir et voir qu'est-ce qu'on peut faire dans l'ensemble d'une région. C'est ce qu'on appelle un développement durable, et en respectant l'ensemble des personnes où des espèces de la région. L'être humain est une espèce vivante, on la traite au même titre que, et bien en tout cas, on prend moins de, on a moins de soucis envers l'être humain que certaines espèces, et je trouve ça dégradant, sérieusement, parce que je me retrouve, moi, dans une situation où le bruit va être amplifié et la vitesse aussi. J'ai l'impression souvent que je m'en vais vers un site de Formule 1, avec 2 voies qui ne rencontreront pas, qui freiner ces gens-là? Je ne comprends pas.

1130

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1135

Vous pensez que l'élargissement va faire en sorte que ça va rouler beaucoup plus vite?

M. GUY BEAUCHAMP:

1140

Bien, ça va rouler beaucoup plus vite et le bruit va être amplifié, parce que le muret de ciment, écoutez, vous roulez, vous allez, moi je prends souvent, je vais vers Repentigny, on a dû installer des murets chaque bord pour protéger les propriétés du son, de la résonance que ça fait ces murets-là, et écoutez, c'est évident que le son ne se perdra pas, il va être relocalisé, il va être relancé vers l'extérieur de la voie. Je me vois mal demander des murets de béton, j'ai élu domicile à un endroit naturel pour respecter la nature et puis pouvoir en bénéficier. Je ne comprends pas de quelle façon on pourrait régler mon problème.

1145

1150 La seule chose c'est qu'on puisse s'asseoir entre différents intervenants et différents intéressés et puis qu'on puisse être logique dans l'élaboration d'un projet et ce projet-là ne respecte absolument pas la position de la population en général, que ce soit Notre-Dame-de-Lourdes ou les commerçants aussi ont à redire contre le muret de ciment, que ce soit nous à Saint-Félix, au niveau de l'élargissement aussi, et du marché aux puces, et de la maison pour personnes âgées, que ce soit l'entreprise Benny, que ce soit..., il n'y a personne qui est en faveur d'un projet de cette envergure-là. Puis, encore pire, c'est l'exposition de la nappe phréatique, c'est inacceptable cette chose-là qu'on puisse faire.

1155 Qu'est-ce qui va arriver? Le ministère des Transports dit et bien on va faire des tests de d'impact au fur et à mesure que les projets vont être faits, va avancer. Mais dans dix ans, lorsque les problèmes vont survenir, le fardeau de la preuve c'est le citoyen qui va l'avoir. Le citoyen et, même si c'est la Municipalité, indirectement c'est le citoyen qui va l'avoir, à réparer ces erreurs-là.

1160 Lorsqu'un puits est contaminé et qu'on doit faire la preuve que c'est en raison d'un, un puits privé est contaminé, puis c'est en raison de, pour des raisons de contamination du voisin, et bien un citoyen a beaucoup moins de ressources que le ministère des Transports. C'est qu'il va brûler sa chemise dans une telle situation.

1165 On n'a pas le droit d'exposer des citoyens ou une municipalité au détriment du développement durable. Au contraire, on doit travailler avec cette municipalité et puis bâtir l'avenir. C'est ce que nos ancêtres ont fait et c'est le contraire qu'on vient faire aujourd'hui. Il faut être cohérent dans nos actions, je pense, et puis avoir de la bonne volonté et puis vouloir travailler ensemble.

1170 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Merci beaucoup, monsieur, de votre témoignage.

M. GUY BEAUCHAMP:

1175 Merci.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1180 Nous invitons maintenant monsieur Bruno Archambault.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1185 Bonjour, monsieur le Président.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Bonsoir.

1190 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

Bonsoir, oui. J'ai une clé USB et j'ai donné dessus.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1195 Oui.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Et je vais commencer...

1200

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Est-ce que vous voulez les projeter? Est-ce qu'on peut s'installer?

1205

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Je vais commencer par lire, mais si on a besoin de précision, si vous n'avez pas toutes les données, on pourra les projeter et je les ai ici.

1210

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Parfait, merci.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1215

Donc, mon mémoire, il commence de cette façon. Donc, l'introduction :

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1220

Début de la phrase à la page 1 : «La route 131 est l'un [...]

Fin de la phrase à la page 1 : [...] du nord de Saint-Félix-de-Valois.»

19% pour Saint-Jean-de-Matha et 19% pour les municipalités au nord de Saint-Jean-de-Matha.

1225

Cette étude, cependant, je vais faire un aparté, cet étude, cependant, ne se retrouve pas dans la dernière étude d'impact. Cette étude était dans la première étude d'impact, qui n'a pas été déposée. La première étude d'impact qui date de décembre 1998.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1230

Début de la phrase à la page 1 : «La principale problématique relevée par [...]

Fin de la phrase à la page 1 : [...] pour éviter toute congestion.»

1235

Ce point a été précisé et a été dit par monsieur Barabé lors des questions de la première partie de l'audience publique. Donc, je ne crois pas qu'ils vont obstiner sur ce point-là, c'est un fait qui est assez reconnu.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1240

Début de la phrase à la page 1 : «La deuxième problématique [...]

Fin de la phrase à la page 1 : [...] Mascouche en sont de bons exemples.»

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Monsieur Archambault...

1245 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

Oui.

1250 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

... juste vous expliquer, nous, la commission, on a déjà pris connaissance, on a lu le mémoire.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1255 Je comprends, mais c'est simplement mon introduction.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

O.k.

1260 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

Ne vous inquiétez pas, je vais arriver avec les chiffres tantôt.

1265 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Parfait. Donc, vous n'allez pas le lire au complet, les 25 pages?

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1270 Ne vous inquiétez pas, je ne suis pas idiot à ce point-là.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1275 Parfait. Donc, vous me rassurez.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 1 : «La troisième problématique est [...]

1280 **Fin de la phrase à la page 1 : [...] fermetures de scieries et de compagnies forestières.»**

1285 Je vais passer le point dans mon mémoire, le point 2, qui est l'historique du projet, d'où je parle que ça commence de 1948, au début de l'étude de l'autoroute 50, et je vais passer aussi, je vais passer toute cette étape-là, même étape à partir du dernier conseil municipal de 2001, donc qui a été élu en novembre 2001, c'est sous ce conseil-là cependant que l'approbation de la municipalité a été accordée à la voie de contournement. Le conseil précédent avait voté contre la voie de contournement, je tiens à le souligner parce que c'est un fait qui est particulier, puis j'aimerais ça que vous compreniez bien que ça avait été refusé tout d'abord par la Municipalité de et, après ça, ça a été accepté par un nouveau conseil, qui n'avait même pas lu le rapport final.

1290

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Ce n'est pas en 2002? En octobre 2002?

1295 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

Oui, c'est en avril 2002, mais l'élection...

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

1300

Octobre.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1305

... a eu lieu en novembre 2001.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Oui, mais ça a été accepté en octobre 2002.

1310

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

En avril 2002. Bien, c'est ça qui a été dit tout le temps, c'est ça qui est écrit dans les livres, j'ai la copie de la résolution, si vous voulez la voir, je peux vous la montrer, mais c'est avril 2002.

1315

Donc, le point 3, qui est les points justifiant. Mon mémoire porte surtout sur les points justifiant. Si on commence par parler des débits journaliers moyens, le DJMA, dans la première étude, marquée **rapport final**, les données disponibles sont, il y a une petite particularité. Si vous regardez le tableau 3.1, je ne sais pas si vous avez mon document, oui c'est ça, regardez la ligne où est-ce que c'est écrit numéro 10 et numéro 11 et 12, je ne sais pas si vous les voyez.

1320

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Oui.

1325

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Regardez en 1991, on parlait d'un débit journalier moyen annuel de 7 916 entre la route 345, qui est l'intersection en T qu'on parlait au départ, et, ensuite, dans le tronçon du Rang Ste-Marie et de la Côte-du-Domaine, on avait une chute de 1 800 voitures et c'est un petit peu normal parce que, entre la 345 et le Rang Ste-Marie, il y a quand même trois domaines. Donc, il y a beaucoup de gens qui habitent là.

1330

Ensuite, vous regardez dans le **estimé**, regardez le tronçon, ils ont modifié la grandeur du tronçon. Donc, le tronçon, au lieu de partir de la 345 et finir à Ste-Marie, il part maintenant de la 345 et finit à la Côte-du-Domaine. Ça crée une illusion car la Côte-du-Domaine est à l'extérieur de la voie de contournement, alors que le Rang Ste-Marie se retrouvait à l'intérieur de la voie de contournement.

1335

1340 Donc, quand on parle du trafic qui est au nord du noyau villageois, c'est réellement après le Rang Ste-Marie et non pas avant. Ça crée une très grosse différence car, si on regarde les données de 2000, anticipées, qui sont fournies par le MTQ, on parlait de 9 400 voitures pour ce tronçon-là, mais est-ce que c'est 9 400 dans le village ou c'est 9 400 après le village. Ça fait toute une différence.

1345 Si on regarde le graphique suivant, qui était le graphique qui nous a été présenté sur l'évolution des débits de circulation dans le secteur à l'étude. Comme vous voyez, le débit en 1996 est encore inscrit. Cependant, je tiens à rappeler que le débit était estimé. Parce que, si vous regardez le tableau 3.1, ce n'est pas moi qui ai fait les tableaux en passant, c'est réellement des tableaux qui sont dans leur étude, c'est marqué **estimé**, c'est un DJMA estimé. Ici, c'est devenu, oup! réel. Et, ensuite, on tombe à 10 400, mais c'est toujours pour un tronçon entre la 345 et la Côte-du-Domaine.

1350 Il y a deux rangs principaux et cinq chemins qui débouchent dans ce coin-là. En plus de ça, il y a quatre domaines, quatre domaines qui sont développés, qu'il y a des maisons, il y a plusieurs maisons. Donc, c'est pour ça que, le fait d'avoir changé ce secteur-là crée une distorsion de la réalité, malheureusement, qui vous est défavorable, à nous, qui sont contre, mais qui est favorable à ceux qui sont pour.

1355 Donc, les quatre domaines en question, on parle de le Domaine de la rue du Marché, le Domaine Émery, le Domaine Ramabel et le Domaine de la rue John Martin, et les rangs en question, on parle du Rang Ste-Marie ainsi que du 1^{er} Ramsay.

1360 La deuxième partie de mon, au niveau justifiant, ça va être au niveau de la provenance et destination. Au niveau de la provenance et destination, dans l'étude, et j'ai été les voir moi-même lors de la prise en 1996, en août 1996, je me suis déplacé sur les lieux des deux études, le poste au sud et le poste au nord. Quand on dit que le poste était situé immédiatement au nord de l'agglomération de St-Félix, ce n'est pas tout à fait vrai. Le poste était situé juste au sud du Rang 2^{ième} Ramsay, qui est la 348.

1365 Une des particularités de cette étude-là et pourquoi je rapporte ça, c'est qu'on justifie la voie de contournement en nous précisant que 60% du trafic qui est au sud va emprunter cette voie-là et que 40% va rester à Saint-Félix. Cependant, cette donnée-là n'est pas juste, parce que ce n'est pas ça qu'elle dit l'étude. L'étude de provenance et de destination, ce qu'elle dit c'est que 43% dans les trois secteurs, que ce soit Notre-Dame-des-Prairies, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Félix, 43% des gens font affaire au local, c'est-à-dire font affaire dans leur village et, comme par hasard, c'est le même pourcentage à Saint-Félix au niveau, on génère 43% du trafic.

1370 Dans la même étude de provenance et destination, il est dit que c'est 19% qui sont de provenance de Saint-Jean-de-Matha et 19% de provenance au nord de Saint-Jean-de-Matha. Donc, ça fait 38% qui va vers le nord et non pas 60%, et la différence est là où il y a eu une erreur de perception. C'est qu'ils ont installé, en 1995, un compteur dans le 2^{ième} Ramsay, à toutes fins pratiques, qui est la 348.

1375 Ils ont compté qu'il passait 1 100 véhicules par jour sur le 2^{ième} Ramsay. C'est vrai qu'il passe 1 100 véhicules par jour, qui représente environ 10% du trafic total. C'est vrai, mais ce trafic-là est principalement un trafic résident parce que, dans le 2^{ième} Ramsay, il y a deux domaines. Il y a beaucoup de gens qui habitent dans le 2^{ième} Ramsay, c'est un des rangs qui est très utilisé à Saint-Félix, et tout le trafic qui vient de l'est, donc de Saint-Gabriel, qui s'en va vers le nord, vers Saint-Jean-de-Matha, il passe par le 2^{ième} Ramsay. Ils n'emprunteront pas, de toute façon, la voie de contournement. Donc, ce trafic-là,

1390 elle est là la particularité de l'étude origine destination. C'est que, n'ayant pas été faite aux bons endroits
 et n'ayant pas été bidirectionnelle, cause vraiment une distorsion de la réalité. Je comprends bien l'effet
 miroir qu'ils nous présentent, je suis prêt à accepter et que, oui, il y a un certain effet miroir, mais Saint-
 Félix n'est pas monolytique, ce n'est pas un nord-sud, Saint-Félix c'est est-ouest, c'est nord-sud, il y a
 1395 plusieurs destinations disponibles à partir de Saint-Félix, qui ne sont pas à partir des autres villages. On
 ne peut pas aller à Saint-Gabriel par Saint-Jean-de-Matha, il faut passer soit par Saint-Damien, qui nous
 fait passer par le Lac Matambin où toutes les courbes et tout ça, qui nous rallonge, ou on peut passer par
 le 2^{ième} Ramsay pour aller à Saint-Gabriel. Donc, et ça, ça représentait, selon l'étude origine destination,
 1400 toujours la même étude, 16% du trafic.

Si 16% du trafic du sud de Saint-Félix s'en va vers Saint-Gabriel, qui ne passe pas par le 2^{ième}
 Ramsay, qui passe par le Chemin Saint-Gabriel, car c'est plus court et plus sécuritaire, à ce moment-là,
 ce n'est plus 60% qui va passer sur la voie de contournement, mais 40.

1400 Donc, le point justifiant qui nous dit on ne peut absolument pas mettre une voie, un VVG2S à
 l'intérieur du village, une voie de virage à gauche dans les deux sens, à l'intérieur du tronçon urbain,
 parce qu'il y a trop de trafic, n'est peut-être pas justifié. C'est une forme de déni d'une chose qu'ils ont
 mal étudié, qui a parti avec une prémisse fausse au départ. S'ils avaient bien lu leur étude origine
 1405 destination, on n'en serait sûrement pas là.

Si on va un peu plus loin, on va aller au niveau du trafic lourd.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1410 Page 11.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1415 Le trafic lourd. Le trafic lourd variait de 6% à 12% selon le segment étudié. Dans la portion du
 village, on l'estimait à 11%. Bon, en 1995, le nombre de véhicules par jour était évalué à 1 450 par jour,
 selon le premier rapport Tecslut, qui a été déposé en décembre 1998. Cependant, le vrai chiffre était de
 980, selon l'étude, quand on va un peu plus loin dans le rapport, on trouve le chiffre de 980 et non pas 1
 450.

1420 Donc, en 2005, selon le document déposé, DA-23, le trafic lourd était de 1 025 véhicules par jour.
 980 en 1997, 1 025 en 2005, une augmentation de 3,5% a été relevée en 2006, de 1 025 à 1 061. Mais
 là, est intéressant, cependant, une analyse comparative pour chacun des mois permet d'observer de
 1425 grandes disparités et de conclure que les fermetures d'entreprises de l'industrie forestière, dans les
 municipalités au nord de Saint-Félix-de-Valois, ont eu un impact sur la quantité de véhicules lourds sur la
 131.

Ainsi, pour les sept premiers mois de 2006, le nombre de véhicules lourds était de 11,3%
 supérieur à celui de 2005. En contrepartie, pour les cinq derniers mois de 2006, il ne faut pas oublier que
 1430 l'usine à Saint-Michel a fermé en août, et les autres usines ont fermé à peu près dans le même temps, ce
 nombre était de 6,2% inférieur à celui de 2005. Les diminutions observées concernant principalement les
 véhicules articulés, les **floats**, les **semi-trailers**, excusez l'anglicisme, mais c'est prévisuel.

1435 Depuis 2007, il n'y a plus aucune activité du côté de l'usine de Saint-Michel-des-Saints, comme
l'a confirmé monsieur Morin, depuis janvier, parce qu'ils continuaient à voyager du bois, même si l'usine
était fermée. Monsieur Morin, du ministère des Ressources naturelles. Il a décrit l'activité qui se
déroulait entre août 2006 et la date de fermeture et la date de la fermeture est janvier 2007, date d'arrêt
1440 du transport des produits forestiers résiduels. Donc, cette diminution est maintenant plus importante,
mais vous l'aviez demandé lors du questionnement au promoteur, nous n'avons pas eu les premiers
chiffres de 2007. Il aurait été intéressant de les avoir, voir si réellement ça s'était accentué cette baisse-
là.

1445 Un des points sur lesquels, lors des premières présentations en 1999, du ministère des
Transports à la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, pour la voie de contournement, était, également, le
transport lourd, la sécurité et la fluidité. C'était les principaux points qu'on nous apportait. J'aimerais
vous apporter ici le temps de parcours.

1450 Dans la première étude, toujours l'étude qui a été déposée en 1998, le temps de parcours et le
nombre de véhicules/heure entre le boulevard Antonio Barrette et la limite nord de Saint-Félix-de-Valois.
Donc, ça veut dire de Antonio Barrette à Notre-Dame-des-Prairies à la limite nord de Saint-Félix, qui est
le Rang des Forges environ.

1455 Donc, en 1996, le temps de pointe, en temps de pointe, c'était 19,9 minutes que ça prenait pour
traverser du point A au point B. Ensuite, c'était, en temps hors pointe, de 16,1 minutes. Si on était, avec
les modifications ponctuelles qui ont été établies sur la route, qui était la bretelle et le réaménagement de
l'intersection du Chemin Côte-du-Domaine, le temps de parcours en temps de pointe était censé
descendre à 17,6 minutes et, hors pointe, toujours rester à 16,1 minutes.

1460 J'aimerais attirer l'attention sur la feuille qu'ils nous ont présentée lors de la première partie des
audiences publiques qui est à la page suivante, à la page 11 de mon mémoire.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Oui.

1465

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1470 Donc, on retrouve en 1996 les chiffres que je viens de vous donner, 19,9 minutes et 16,1 minutes,
mais regardez au niveau des modifications ponctuelles. En période de pointe, au lieu de 17,6 minutes en
2006, qui était anticipé, c'est en réalité 16,5 minutes. Donc, on a même diminué le temps avec les
mêmes interventions ponctuelles. Donc, le temps s'est amélioré malgré l'augmentation faramineuse de
la circulation. Et, regardez hors pointe, on est tombé de 16,1 minutes à 13,7 minutes. Ça s'est beaucoup
amélioré, on parle de fluidité, mais la fluidité s'est améliorée.

1475 Si on fait la voie de contournement en 2020...

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Je vous arrête tout de suite, monsieur...

1480

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Oui.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1485

Parce que je ne comprends pas très bien cet aspect-là. Les chiffres que, ça c'est en 2005, 13,7.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1490

Oui, ça c'est des chiffres qui tiennent compte des modifications recommandée dans l'étude de 1997.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1495

Mais, en 2006, c'est 16,1. Donc, le temps aurait augmenté.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1500

Oui, c'est pour ça que je vous dis, les tableaux ont été refaits et je vous montre la différence entre le premier tableau, qui était, qui a été présenté et le deuxième tableau qui nous a été présenté lors de la première partie des audiences publiques, seulement pour vous montrer que, en réalité, ça s'est amélioré. Parce que, entre 1996, le temps hors pointe, avant les études, avant même qu'on pense à une voie de contournement, était de 16,1 minutes et, maintenant, en pointe, en pointe est de 16,5 minutes. Donc, on parle de .4 minute de dégradation en pointe, entre ce que c'était au départ et ce que c'est aujourd'hui.

1505

Donc, ce n'est pas énorme, on parle de, au niveau justificatif, au niveau de la fluidité, on ne peut pas, on ne peut quasiment pas justifier la fluidité à ce niveau-là quand on a déjà amélioré de façon significative le temps de transport. On a amélioré de 3,4 minutes en temps de pointe, le transport, avec des modifications ponctuelles et on a amélioré de 3 minutes, de 2,4 minutes en temps hors pointe, le temps de transport, avec seulement une bretelle et le réaménagement d'une intersection, et le transport va augmenter. Donc, comment peut-on parler de justifiant au niveau de la fluidité?

1510

Je comprends que les intentions sont toujours nécessaires au niveau de la sécurité, je le comprends, mais au niveau de la fluidité, je m'excuse, mais ça a déjà été amélioré, et pour beaucoup moins cher que 20 millions. Donc, la..., quand on sait également que la pointe, la congestion qu'il peut y avoir à Saint-Félix, c'est surtout sur le chemin du retour, ce n'est pas sur le chemin aller vers, en descendant vers le sud, c'est en montant vers le nord, à l'intersection, parce qu'on a un stop à faire. Donc, c'est pour ça, quand je lis ça et que je regarde l'autre, je me dis On! Il y a quelque chose, il y a quelque chose majeur qui se passe. Ça s'est amélioré même plus que ce qu'ils avaient anticipé eux autres mêmes, puis ça a augmenté plus que ce qu'eux autres avaient anticipé et puis, malgré tout, ça s'est amélioré mieux, c'est encore mieux que c'était, c'est merveilleux.

1515

1520

Mon autre point c'est au niveau de la sécurité publique.

1525

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Saint-Félix travaille à améliorer sa sécurité publique, surtout au niveau des incendies et au niveau de son temps de réponse. Nous avons réussi à améliorer notre cote au niveau des assurances à Saint-Félix-de-Valois, au niveau du temps de réponse des services des incendies. Beaucoup de travail a été fait, dont l'embauche d'un directeur permanent des services des incendies de Saint-Félix.

1530 Selon monsieur Denis Cloutier, qui est maintenant à l'emploi de la Municipalité de Trois-Rivières, qui était ex-directeur des services de Saint-Félix, le temps de parcours pour répondre à des incendies de l'autre côté de la voie de contournement serait augmenté. Pourquoi? Parce qu'il y a des, il y a un carrefour giratoire par exemple, il y a plusieurs sorties qu'il faut prendre qui n'existent pas actuellement et une seule minute suffit à augmenter les dégâts matériels. Donc, à ce niveau-là, c'est notre sécurité qui va être touchée et, comme monsieur Beauchamp le spécifiait tantôt, là, ça c'est vrai pour les services d'incendie, c'est vrai également pour les ambulances, c'est vrai également pour les policiers. Un policier ne pourra pas passer par-dessus une bande en béton, donc si c'est vrai pour un c'est vrai pour l'autre. Il faut aussi noter que, c'est bien beau qu'il va falloir avoir un plan d'intervention s'il y a pollution de la nappe phréatique, mais ça va coûter combien, ça, à la Municipalité de Saint-Félix?

1540 Est-ce que ça va nous obliger d'acheter des équipements, de nouveaux équipements, des pompes ultra puissantes pour être capable de tirer de l'eau, de faire des cônes d'endiguement comme le ministère de l'Environnement nous l'a suggéré? Et s'il y a un cône d'endiguement, combien d'eau qui va sortir, combien d'eau il va falloir sortir, est-ce que ça va affecter la capacité de la nappe d'eau à se renouveler, parce que c'est une nappe d'eau, comme monsieur Champagne l'a dit tantôt, c'est une nappe d'eau qui n'a aucun affluent, c'est une nappe d'eau simplement de précipitations. Donc, elle se recharge par elle-même. Donc, comment ça va coûter et qui va payer pour, réellement, pour établir ce plan d'intervention-là? Si c'est la Municipalité qui est obligée de payer, combien que ça va coûter pour savoir comment ça va me coûter à moi, sur mon compte de taxes, mon prochain compte de taxes?

1550 Au niveau des dangers environnementaux, je ne reviendrai pas beaucoup là-dessus parce que ça a été très bien expliqué par monsieur Champagne tantôt, sauf peut-être pour une chose, qui a peut-être été mal expliqué tantôt. C'est que, à Saint-Félix, le type de sol est sablonneux. Selon la première étude hydrogéologique, si un contaminant est déposé à la tête du puits, selon monsieur Jolicoeur, le premier qui a fait une étude hydrogéologique à Saint-Félix, si un contaminant lourd est déposé à la tête du puits, ça peut prendre de 10 à 25 ans avant de se rendre au puits municipal. C'est-à-dire que, avant qu'il soit détecté de façon détectable au niveau de la source Beaulieu, qui est la nouvelle source de Saint-Félix, qui est le nouveau puits municipal, la prise collectrice, avant qu'il soit détecté là, il peut se dérouler un très grand laps de temps. Donc, quand le ministère des Transports nous dit on va l'étudier pendant 2 ans et puis on va regarder surtout par les relevés du puits municipal, et bien ce n'est pas assez long. Parce que, si ça prend de 10 à 25 ans avant d'arriver à la source, aie! ça va causer tout un problème. Et, une fois qu'il va être détecté à la source, toujours selon monsieur Jolicoeur, qui est hydrogéologue, nous dit que toute la nappe, à partir de la source, jusqu'à la source du contaminant, va être polluée. C'est dans son rapport, le premier rapport d'hydrogéologie. Le deuxième a été fait par monsieur Rochon, mais le premier c'était lui, et il expliquait même les types de sol, sable blanc, sable jaune, sable gris, et il disait dans quel type de sable se trouvait la source d'eau. C'est dangereux, c'est très dangereux de dire que, on va regarder par les puits municipaux, voir s'il y a contamination. Mais une fois que ça va être vu, il va être trop tard. Il va être trop tard pour Saint-Félix. Il n'y en aura plus d'eau, c'est fini.

1570 On a apporté, au niveau d'un accident, si jamais un accident survenait, impliquant un camion d'huile à chauffage. Monsieur le maire l'a posé comme question, monsieur le maire de Saint-Félix-de-Valois, monsieur Fréchette. Je l'avais déjà marqué dans mon premier mémoire et je l'ai réexpliqué dans mon deuxième.

1575 Donc, si jamais un accident arrivait, est-ce que c'est possible qu'un camion sorte de l'emprise de la route actuelle? Monsieur Barabé a avoué que oui, c'est possible. Il est possible qu'un camion dépasse le fossé, c'est possible.

1580

Il est déjà arrivé quelque chose de similaire dans la région, un camion s'est renversé et a pris en feu. Le problème c'est que, quand il y a quelqu'un dans le camion et qu'il prend en feu, il faut l'éteindre le feu, on ne peut pas laisser le feu comme ça. Donc, là ça prend, pour endiguer les produits pétroliers, ça ne prend pas de l'eau, ça prend de la mousse ignifuge. Donc, c'est une partie d'eau et de mousse qui permet d'éteindre les flammes. Mais comment ça prend de temps à éteindre un camion qui est en feu, ça prend deux heures. Deux heures à 1 500 litres à l'heure pour arroser, ça fait 3 000 litres. 3 000 litres, ça fait deux heures que le sol est en train de se contaminer, ça fait deux heures qu'il est en train de se

1585

contaminer, puis c'est un sol à très haute percolation, tout le monde l'a admis.

Bon, ça fait deux heures qu'il est en train de se faire contaminer, on enlève le camion, une heure de plus, là on se rend compte, aie! urgence, environnement. On appelle l'Environnement, ça prend une heure avant qu'ils s'en viennent de Québec. Là, oup! il faut creuser, et bien là ça fait quatre heures que le contaminant est dans le sol. Quatre heures, il est trop tard. Donc, ils vont creuser, ah! oui, c'est vrai, puis là ils vont faire un cône d'endiguement, qui va être plus loin, qui va permettre chose. Donc, plus loin, ça peut être à 30, 40 mètres de la route actuelle. Là, ils vont faire un cône d'endiguement et puis ils vont mettre une pompe, puis ils vont pomper. Et, de l'aveu même du ministère de l'Environnement lors de la première partie, ils vont pomper pendant des années.

1590

1595

Comment on peut dire que ça ne va pas affecter le renouvellement de la nappe d'eau?

Cette réponse-là n'est pas venue. Personne ne peut répondre à ça. Pourquoi? Parce qu'il faut le vivre pour le savoir, mais le problème c'est que, quand on va le vivre, il va être trop tard.

1600

Il y a un autre point qui n'a pas été vu au niveau de l'environnement, c'est les terres humides.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1605

Monsieur Archambault, je vais vous demander de synthétiser.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Oui, je vais essayer.

1610

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Je ne voudrais pas qu'on empiète trop dans le temps, dans l'horaire prévu.

1615

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

D'accord. Alors, je vais aller...

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1620

Même si c'est très intéressant, on s'entend.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1625

Je vais aller très rapidement, monsieur le Président.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Allez-y.

1630 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

1635 Au niveau des terres humides, le gouvernement du Québec a adopté plusieurs mesures de conservation des terres humides. Nous allons les détruire avec ce groupe. C'est malheureux, ça va les détruire. Le pire c'est que ce n'est même pas dans leur étude. Ils ne savaient même pas qu'il y avait un lac là, c'est épouvantable.

1640 On va aller maintenant aux préoccupations économiques. Sur la route 131, il y a 40 commerces qui sont, c'est dans mon mémoire, il y a 40 commerces qui vont être touchés directement, qui sont directement sur la route. J'ai noté, ce n'est pas dans mon mémoire, mais il y a 21 commerces de services sur ce même tronçon de route. Ça va faire mal cette chose-là, ça va faire mal à ces commerces-là.

1645 On parle de peut-être, si 25% des entreprises affectées ferment, et bien ça va être de 200 à 300 pertes d'emplois, c'est énorme pour Saint-Félix. La Chambre de Commerce a demandé à plusieurs reprises une étude économique, venez nous voir, on a toujours été ouvert, venez nous voir, venez nous demander comment ça va nous affecter. Ils ne sont jamais venus, de leur aveu même, ils l'ont fait ici à Notre-Dame-de-Lourdes, mais nous autres, ils ont fait tout simplement un inventaire, mais ils n'ont rien fait d'autre.

1650 Les études citées en exemple. Ah! ils nous citent des belles études, une étude, la DB23, de l'État du Wisconsin. On nous dit que, dans un rayon de 10 kilomètres d'une voie de contournement, 63% des commerces ont survécu à un contournement. Aie! wow! C'est 37% qui vont fermer, qui n'ont pas survécu. **Big deal!**

1655 Seconde étude, DB24, porte sur 4 villes, Danville, Virginie, 53 000 habitants, Richmond, Caroline du Sud, 192 000, Fort Wayne, Indiana, 230 000, Appleton, Wisconsin, 72 000. Ce sont tous des centres régionaux. En quoi cette étude peut réellement être affectée avec Saint-Félix?

1660 La dernière étude déposée est DB25, ne donne aucun chiffre ni tableau, que de grandes lignes directrices. Comment tu veux établir une projection économique avec ça. Bon, il y a eu plusieurs propositions qui ont été faites au ministère des Transports, dont deux principales. La première c'est celle par-dessus le Ruisseau Beaubec, je n'en parlerai pas ici parce que c'est trop long. On va parler du tracé actuel, la proposition sur le tracé actuel.

1665 Cette proposition a été refusé du revers de la main. Pourquoi? Parce que la firme Enviram, qui a fait, qui a été commandée par la Municipalité, a fait une étude qui a été commandée par la Municipalité pour la route. Cependant, la firme Enviram a demandé au ministère des Transports, vous voyez quoi comme route, une route à trois voies ou à une route à quatre voies? Le ministère des Transports a dit une route à quatre voies.

1670 Donc, ils ont étudié ça, ils l'ont mis comme étant pratiquement non réalisable. Cependant, nous autres, c'est une trois voies qu'on a toujours parlé. La Municipalité a parlé de trois voies, les commerçants ont parlé de trois voies, la population a parlé de trois voies.

1675 Plusieurs options se présentent sur une route à trois voies et, surtout, un gros avantage, qui est une représentation régionale. Il y a actuellement une VVG2S à Notre-Dame-des-Prairies, il va y en avoir un dans la première phase à Notre-Dame-de-Lourdes et, j'espère que ça va rester la première phase, il y en aurait un, si notre tracé est accepté à Saint-Félix, à Saint-Félix-de-Valois et c'est exportable à Saint-Jean-de-Matha.

1680 On pourrait avoir quatre municipalités avec le même genre de développement. Aie! quel groupe de développement, ce serait merveilleux, tout le monde pourrait grandir et nos sources d'eau seraient protégées.

1685 Si on regarde au niveau de ma conclusion, nous sommes les premiers concernés par le réaménagement de la 131. On est conscient que la 131 doit être améliorée, mais pas en nous excluant. Nous croyons que, avec une bonne entente avec toutes les parties dans ce dossier, nous pourrions faire de la route 131 un tremplin pour toute la MRC de Matawinie.

1690 Beaucoup de questions demeurent sans réponse. Une étude socio-économique de plus grande envergure serait un bon moyen de répondre à plusieurs de ces questions. Quel est le pourcentage de perte d'achalandage, quels sont les critères de comparaison économique entre Saint-Félix et Val d'Or? Comment comparer Saint-Félix à des villes américaines très peuplées?

1695 Les questions environnementales, très importantes. D'où proviendra l'eau si les puits municipaux sont pollués? Qui assumera les coûts? Cette solution saura-t-elle assurer le développement de la municipalité? Que se passera-t-il dans les milieux humides?

1700 La proposition que j'explique dans ce mémoire n'amène aucune de ces questions. C'est-à-dire qu'il n'a aucun impact négatif majeur. Je crois donc qu'une réévaluation de ce dossier est de mise et nécessaire, voire même essentielle. Une voie de plus 20 millions de dollars contre une à 3 ou 4 millions.

1705 Je demande donc au BAPE de faire une recommandation d'étude du tracé alternatif car c'est une option qui est viable et qui serait un exemple à suivre dans l'avenir du développement durable. Et je dois dire que cette voie-là est actuellement étudiée par la firme Technica de Joliette et les frais sont payés par les commerçants. On ne le fait pas pour nous, on le fait pour Saint-Félix, parce qu'on croit à Saint-Félix et qu'on est félicien et qu'on est fier d'y vivre, comme le dit notre slogan de la municipalité, notre hymne, **Soyons fiers d'y vivre**, nous sommes fiers d'y vivre. Nous aimerions ça continuer d'être fiers d'y vivre.

1710 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Merci beaucoup, monsieur Archambault. Ne partez pas, on a des petites questions encore avec vous.

1715 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

O.k.

1720 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Écoutez, je ne veux pas que vous sentiez qu'on vous presse dans le temps, mais vous comprendrez qu'on a un horaire quand même qu'il faut suivre et...

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Je comprends que mon dossier est très épais.

1725

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Oui, puis il y a beaucoup de travail de fait et beaucoup d'éléments que vous apportez. Donc, c'est sûr que la commission, il va falloir qu'elle se penche plus en détail sur ces différents aspects. Par contre, sur certains éléments qu'on aimerait préciser, qu'on veut bien comprendre avec vous pendant que vous êtes avec nous.

1730

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Oui.

1735

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

J'aimerais qu'on aborde la question du 40-60, pour bien comprendre cette question-là. En fait, ce que vous nous dites, ce qu'on a compris, en fait, dans votre mémoire c'est que 43% c'est ce qu'on considère comme étant local, donc c'est qu'est-ce qui est Saint-Félix-de-Valois.

1740

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

C'est ça, 43% c'est considéré de Saint-Félix-de-Valois.

1745

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Là, il y a un 16% qui s'ajouterait qui est celui de Saint-Gabriel.

1750

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Saint-Gabriel. En fait...

1755

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Donc, le 43 plus le 16, on est près du 60%, donc il en reste 40 qui prenne la voie de contournement.

1760

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

C'est ça. C'est parce que, comme je vous ai expliqué tantôt, la mésestimation au niveau du Chemin Saint-Gabriel face à la 348 actuelle, qui est le Chemin, le Rang 2^{ième} Ramsay, a fait qu'ils ont pris en compte que les gens qui allaient à Saint-Gabriel passaient par le 2^{ième} Ramsay, ce qui n'est pas vrai. Les gens qui vont à Saint-Gabriel passent par le bas du village et, quand on dit le bas du village, c'est le Chemin Barrette, et on prend tout de suite le Chemin Saint-Gabriel pour s'en aller vers Saint-Gabriel.

1765

Il y a plusieurs raisons à ça. Premièrement, c'est plus sécuritaire. Pourquoi? Parce qu'on est dans une zone où est-ce que l'intersection principale n'est pas dans une zone de 90km/h, mais dans une

1770 zone de 50km/h.

La deuxième chose c'est que, quand on arrive au bout du 2^{ième} Ramsay, pour ceux qui ne l'ont jamais vu, on arrive dans un trou et la route qui vient du Chemin Saint-Gabriel continue tout droit. On arrive à une intersection en T au bout du 2^{ième} Ramsay. Donc, pour aller vers Saint-Gabriel, il faut tourner, mais on est dans le bas d'une côte, juste avant une courbe, c'est dangereux, il y a des accidents régulier à cet endroit-là, c'est un des endroits les plus mortels de St-Félix, mais ce n'est pas dit dans l'étude, parce qu'ils ne l'ont pas étudié cette intersection-là, ils ont étudié toutes les autres, mais pas celle-là.

1780 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Parce que, dans le fond, dans le raisonnement, ce qu'on comprend, en tout cas jusqu'à maintenant, c'est que le Ministère considère le transit comme étant tout sauf le 43% de Saint-Félix.

1785 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

C'est ça.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1790

C'est ça qu'on comprend. Donc, tout le reste tombe en transit. À ce moment-là, ce que ça sous-entend c'est que les gens qui vont à Saint-Gabriel, vont prendre la voie de contournement à ce moment-là, pour prendre, comme vous dites...

1795 **M. BRUNO ARCHAMBAULT:**

Le 2ième Ramsay.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1800

Le 2^{ième} Ramsay.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1805

Mais les gens ne le feront pas. Pourquoi? Parce que ça prend 5 minutes de plus à faire. Vous le savez vous-même, quand on va à son travail, puis on s'est fait qualifier de route urbaine, quand on va à son travail et bien, malheureusement, on y va le plus vite possible et on y va aussi sur la route la plus sécuritaire. Quand on arrive de Saint-Cléophas à Saint-Gabriel, il faut tourner pour prendre la 348. Alors que, si on continue tout droit, on rentre sur le Chemin Saint-Gabriel, et tout le monde reste tout droit. Pourquoi? Parce que, à la pancarte, c'est bien marqué Saint-Félix-de-Valois tout droit. Ce n'est pas, puis c'est marqué Joliette tout droit. Pas tournez, tout droit.

1810

Donc, le Ministère, en mettant cette pancarte-là, savait que le monde qui s'en allait à Joliette continuerait tout droit. Mais rendu ailleurs, là ils ne le savent plus. Bien là...

1815

En plus de ça, quand on arrive du sud vers le nord, quand on arrive à l'intersection du Chemin Barrette et la 131, c'est marqué, pour aller vers Saint-Gabriel, tout droit. Ce n'est pas marqué tournez à

1820 gauche, c'est marqué tout droit. On continue sur le Chemin Barrette, et non pas tourner et s'en aller vers Saint-Jean-de-Matha. Non, c'est marqué tout droit, prendre le Chemin Barrette. Donc, prendre à droite. Puis ils le savent, c'est écrit sur leurs propres pancartes. Pourquoi qu'ils ne peuvent pas les mettre dans leur étude? C'est idiot là.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1825 Écoutez, monsieur Archambault, il y a peut-être une chose que j'aimerais voir avec vous, vérifier avec vous.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1830 Oui.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1835 Si on fait abstraction de toutes les questions d'eau potable et tous les impacts environnementaux, allons-y sur des questions pratiques strictement.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1840 Oui.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1845 Si on avait un pourcentage de 40 par exemple sur la voie de contournement, est-ce que ça justifierait quand même de le faire?

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Bien, en fait...

1850 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

En fait, y a-t-il un pourcentage où il faut faire, selon vous, un...

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1855 Bien, j'ai posé la question, on ne m'a pas répondu. Parce que vous êtes conscient que j'ai posé la question. On pense que 40% de 10 000 voitures, en été c'est 12 100 voitures, qu'on parle au sud de Saint-Félix, donc 40% c'est 4 800 voitures. Admettons qu'il ne passe pas de voiture la nuit, ce qui est illusoire parce qu'il en passe quelques-unes, mais admettons, on parle de 400 voitures à l'heure. 400 voitures à l'heure, on va faire une route de 20 millions pour 400 voitures à l'heure. 400 voitures à l'heure, voyons.

1860 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

1865 Ça fait que vous considérez qu'il faut continuer à améliorer l'emprise actuelle?

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1870 Si on m'avait démontré de façon claire, nette et précise que, en agrandissant le périmètre d'urbanisation, que dans un délai de 5 à 10 ans, on aurait 500 résidents de plus, 500 résidences de plus à Saint-Félix, actuellement on parle de 2 300 environ, si on m'avait dit ça, là j'aurais dit o.k. aie! à regarder puis tout ça, c'est intéressant, wow! C'est le **fun**, mais ils ne m'ont pas garanti ça, puis on ne m'a pas garanti non plus qu'il y aurait une aide pour assurer la revitalisation de Saint-Félix. Surtout que la revitalisation de Saint-Félix avait déjà commencé avant 2001, avant novembre 2001.

1875 On avait fait un organisme, qui s'appelle Action-Revitalisation et tout ça, et tous les ponts ont été coupés avec la Municipalité. Nous n'avons pas pu continuer à travailler à la revitalisation, on nous a tout simplement dit non, maintenant on s'occupe de ça. Et la Chambre de Commerce, ça a été la même chose. J'ai été président de la Chambre de Commerce, puis on s'est fait carrément mettre dans le coin. Non non, vous ne viendrez pas nous nuire, nous autres on est pour la voie de contournement, ne venez pas nous nuire. Et je tiens à vous dire qu'on a sorti un maire à cause de ça, puis on n'est pas tellement content à Saint-Félix, actuellement, de la façon que ça roule.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

1885 J'aurais une petite question concernant le programme d'Action-Revitalisation, l'organisme.

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Oui, madame.

1890

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Ça a été, pouvez-vous préciser quand est-ce que ça a été fait, quand est-ce que c'est?

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

En 1998, nous avons été fondés.

1900

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Pour quel but?

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1905 Pour le but de revitaliser Saint-Félix, en vue que, si jamais il y avait une voie de contournement et qu'on ne réussissait pas à la contrer par des paroles, et bien au moins qu'on puisse atténuer ou en espérant atténuer un peu les impacts et en se permettant ainsi d'améliorer l'architecture et la viabilité de Saint-Félix comme étant un centre régional.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

1910 Alors, ça touchait l'architecture, ça touchait l'économie?

1915

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Ça touchait l'architecture, ça touchait à tout.

1920

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

À tout ça là.

1925

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Nous avons fait affaire avec la firme Fondation rue Principale, qui est située à Québec.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

O.k.

1930

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

Nous avons fait la première..., à Sainte-Foy, mais c'est Québec, nous avons fait la première partie de, et c'est un système à trois phases, le système de Fondation rue Principale. Donc, première partie de Fondation rue Principale, c'est la collecte de données. Donc, en 2000, nous avons fait de la collecte de données intensive, c'est-à-dire qu'on a déterminé le pourcentage de clientèle qui venait de Saint-Félix, le pourcentage de clientèle qui venait d'ailleurs. On a déterminé l'architecture de Saint-Félix, les maisons à sauver, on a travaillé au PIIA dans ce temps-là, on a amélioré beaucoup de choses. On a travaillé au niveau architectural, au niveau physique, au niveau social, on a fait des études, on a fait des collectes de données sérieuses.

1940

Cependant, après l'élection, en novembre 2001, nous avons perdu tous nos fonds. Donc, ce qui est arrivé c'est que nous n'avons pas pu continuer les 3 étapes de Fondation rue Principale, donc nous avons été obligés d'arrêter la collecte de données, on n'a même pas pu analyser ces données.

1945

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Puis, deuxième question, qu'est-ce que vous pensez du programme, en fait, de la proposition de la Municipalité de Saint-Félix concernant son vœux de...

1950

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

C'est un éléphant blanc, madame.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

1955

... d'extensionner son projet?

M. BRUNO ARCHAMBAULT:

1960

C'est un éléphant blanc, madame. Ça ne pourra pas, il est illusoire de penser qu'on pourrait amener de 3 à 500 maisons à Saint-Félix à court terme. Il est illusoire aussi de penser qu'une desserte

1965

commerciale, dans une zone à risque au niveau de la nappe phréatique et qui ne sert que 50% du trafic parce qu'elle n'est pas accessible du nord, elle est accessible seulement du sud, pourrait être viable, ça ne va être que du commerce de transit, donc c'est-à-dire Tim Horton, il ne pourrait même pas y avoir de station d'essence parce qu'on est dans l'eau. Donc, c'est illusoire de penser qu'on va pouvoir développer une desserte commerciale avec les commerçants actuels de Saint-Félix, ils travaillent mi-local, mi-transit.

1970

Actuellement, la structure de Saint-Félix, les commerces de détail qui sont à Saint-Félix travaillent avec les deux clientèles et c'est ça qui fait que nos commerces sont viables. Enlevez un de ces deux types de clientèle et nos commerces ne sont plus viables. On n'arrivera plus, c'est officiel, je suis le premier qui va fermer, et je suis même dans le tracé de proposition de rechange, je suis celui qui est le plus défavorisé par ce trafic, parce que je vais être légèrement à l'extérieur de la 131 à ce moment-là. Parce que, dans la courbe qui est proposée, moi je suis juste en bas, je suis juste à l'intersection actuelle, quand vous faites le stop, je suis juste en diagonale avec le stop, mais la courbe va faire que les gens vont être obligés de sortir de la 131 pour revenir dans mon commerce et, malgré tout, je suis pour. C'est quand même bien, n'est-ce pas.

1975

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

1980

Merci beaucoup.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

1985

Merci beaucoup, monsieur Archambault. Donc, on va prendre une pause d'environ 10 minutes et on reprend avec monsieur Benny, Yves Benny. Merci.

Suspension de la séance

Reprise de la séance

1990

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Alors, nous allons inviter monsieur Yves Benny. Bonsoir, monsieur Benny.

1995

M. YVES BENNY:

Bonsoir, monsieur. Très bien, je vais sauter l'avant-propos. Vous me connaissez, je suis venu poser des questions et je veux juste énumérer un petit peu le résumé de mon mémoire.

2000

Mon expérience de gestion en matière budgétaire et économique me permet de douter de la pertinence d'un projet de voie de contournement au coût estimé à plus de 20 millions pour un tronçon de 5.7 kilomètres. Je trouve ça énorme et peut-être que ça donne, selon moi, pas assez d'améliorations, pas assez de résultats pour un tel investissement. Alors, c'est un petit peu ça que j'essaie de décrire dans mon mémoire.

2005

J'ai aussi consulté une firme professionnelle en conception de réseau routier, que je m'apprête d'ailleurs à engager parce que je trouve, je veux avoir des réponses et puis je veux avoir peut-être des réponses du côté privé, puisque, juste en cas que, du côté public ou gouvernemental, c'est assez, comment je pourrais dire, terre-à-terre pour moi. Alors, j'ai tenté peut-être de faire ça, de donner cette

2010 commande-là et j'ai eu déjà des échos qui me disent que plusieurs modifications au tracé actuel
pourraient être apportées, engendrant des coûts de moitié moins élevés et réglant aussi le problème de
fluidité et apporter un niveau de sécurité supérieur, sans compter l'évitement qu'on aurait des risques de
contamination de la source d'eau potable et aussi en assurant une pérennité socio-économique pour le
village de Saint-Félix.

2015
Alors, je trouve ça très important et puis j'ai décidé d'un élan personnel et peut-être corporatif
parce que c'est ma compagnie qui va sûrement absorber ces coûts-là, de faire ça, de faire faire, en tout
cas, au moins une première ébauche là-dessus.

2020 C'est aussi venu parce que, dans les discussions avec les gens, au niveau de la Municipalité,
dans les discussions avec des gens qui s'y connaissent peut-être en matière de transport, on trouvait
qu'il y avait des raisons trop ambiguës, qui ne tenaient pas debout, pour permettre ou pour justifier un
projet aussi grandiose, aussi coûteux, avec la problématique qu'on vit présentement, ça fait que moi je
me suis dit il faudrait vraiment que je trouve la bonne raison, puis j'ai décidé de m'impliquer comme ça,
2025 de cette manière-là personnellement.

Tout ça, je veux dire, c'est à mes risques aussi, j'en prends l'entière responsabilité, mais je me dis
si j'avais des outils en main, des études sommaires, qui prouvent que oui, il y a quelque chose à faire et
que ça coûte moins cher, je pense qu'il y a des instances politiques qui vont vouloir écouter ça, je pense
aussi qu'il y a peut-être le Ministère qui va vouloir s'ouvrir à ça, parce que je pense que c'est l'ouverture
2030 qu'on aurait eu besoin et puis qu'on n'a pas jamais eue.

Entre autres, quand on voit qu'il y a eu trois études qui ont été faites, trois études qui ont été
analysées par le ministère du Transport et, dans ces trois études-là, il n'y a aucune étude qui parle d'un
2035 réaménagement de la route 131, mais c'est tout simplement trois contournements. Je ne trouve pas ça
justifiable et puis je me dis ces études-là ont coûté énormément, je ne sais pas comment les chiffrer,
peut-être des milliers de dollars, et je trouvais que c'était un petit peu, c'est un petit peu déraisonnable
d'avoir investi autant sur trois solutions de contournement sans avoir pris, je ne sais pas, 5 000 ou
10000\$ et puis avoir mis ça sur l'analyse du réaménagement de la 131. Pour moi, c'est incongru, alors je
2040 suis allé dans ce sens-là.

Je vais vous faire un petit peu de lecture parce que les commentaires à l'égard du projet, à ce
moment-là, je ne les ai pas tous par coeur.

2045 Donc, lorsque j'ai assisté à la présentation du projet de la voie de contournement de Saint-Félix,
j'ai constaté que, du point de vue architectural, c'est un projet complexe, très détaillé et, sans aucun
doute, préparé dans les règles de l'art. Cinq passages à niveau, des voies d'accélération et de
décélération, un rond-point, une desserte, des monticules coupe-son, des membranes protectrices, je
constate en fait que tout a été pensé et que c'est sans doute une réussite du point de vue technique et
2050 technologique. Mais je me pose la question qu'est-ce qu'il en est, qu'en est-il du point de vue des
besoins fondamentaux en matière de circulation à Saint-Félix-de-Valois? Je pense que là, on est comme
dans deux mondes.

2055 La motivation à vouloir améliorer le réseau routier doit être mise au service des besoins de la
région, de la localité et des contribuables dans son ensemble et non pas au service de la réalisation d'un
chef-d'oeuvre architectural routier.

J'ai l'impression que, des fois, c'est trop gros, c'est trop parfait, c'est trop énorme pour être pratique et puis être cohérent avec les besoins, avec les vrais besoins.

2060

Les problèmes de circulation à Saint-Félix-de-Valois sont insignifiants à mon avis, en comparaison avec ceux qu'on connaît, qu'on rencontre perpétuellement dans les régions métropolitaines, aux abords de Montréal ou de Québec ou, plus près de chez nous, même dans la région sud de la route 125, où il y a régulièrement des congestions, des longues lignes d'attente, pare-chocs à pare-chocs aux heures de pointe.

2065

Et, en plus, des fois, dans des réseaux routiers, comme la 125 au sud, qui est un peu détériorée, même je dirais très détériorée, qui devient dangereux quand il y a de la pluie, ça fait des roulières, je veux dire, là je pense que ça, ça mérite qu'on se presse et puis qu'on débourse de l'argent et puis qu'on corrige ces situations-là, qui sont dangereuses, qui sont insécurisantes, à mon sens, c'est ça.

2070

Je trouve que, à Saint-Félix, lorsque... moi je circule toujours, depuis des années, à Saint-Félix et puis, lorsqu'il y a 10 voitures en avant de moi à l'heure de pointe sur le stop, ce n'est pas désagréable, mais c'est juste que oui, c'est l'heure de pointe, ça dure une demi-heure. Je ne trouve pas ça catastrophique. Mais, par contre, quand je vais me promener en ville, puis je pense que là il y aurait besoin d'un échangeur là, il y aurait besoin d'une deuxième bretelle là, et que ça, ça coûte 5 et puis 10 et puis 15 millions, et bien je me dis bon sang, allons le mettre là le 5 millions ou, en tout cas, il y a plein d'autres places, en santé et puis en éducation où est-ce qu'on pourrait les mettre.

2075

Alors, c'est ça en résumé.

2080

Je dis aussi que, dans notre région immédiate, le seul problème qui nécessiterait une intervention rapide de la part du ministère des Transports, c'est le problème de circulation entre Saint-Félix et Joliette aux heures de pointe.

2085

En fait, il y a, ce n'est pas surtout le tronçon de la 131, mais lorsqu'on approche Joliette, il commence à y avoir pas mal de circulation. On le sait, les 10 ou 12 000 voitures qui circulent à Saint-Félix, et on est rendu aux alentours de 20 000 quand on approche Joliette, puis il y a toujours juste un deux voies pour ces 20 000 voitures-là. Ça, je pense que ça nécessiterait qu'on se préoccupe de la chose, sans compter que là aussi le pavé est dégradé au maximum. Il y a des roulières, on pourrait les mesurer, des roulières de 6" et puis moi, je m'excuse, mais quand ma femme, elle passe là quand il pleut, avec une petite voiture importée, qui pèse 2 000 lbs, j'ai peur parce qu'il s'agirait qu'elle tombe dans ces roulières d'eau-là pour qu'elle parte dans un dérapage et puis qu'elle se ramasse en pleine face d'un camion. Ça, je trouve ça dérangeant et puis dangereux.

2090

2095

Par contre, à Saint-Félix, je ne vois pas ça, je ne vois pas cette urgence-là, en fait.

À mon grand désarroi, il semble que ce projet ne soit pas dans ... oui, c'est ça, en parlant du projet d'aménager le quatre voies entre Saint-Félix et Joliette ou, en tout cas, un certain bout de ce tronçon-là, je parlerais peut-être plus de Lourdes à aller jusqu'à Notre-Dame-des-Prairies, si on pouvait connecter ça en quatre voies, il me semble que ça, ça presserait pas mal plus que de faire la voie de contournement, et puis le ministère des Transports nous répond, à cette question-là, que ce n'est pas comme ça qu'ils veulent procéder, ils veulent vraiment faire quelque chose de **hot** là-bas, dans le nord, quelque chose qui va pratiquer beaucoup de circulation, puis ça va être numéro 1, puis ensuite on réglera les problèmes qui sont là au sud, puis c'est incongru, d'après moi, là on met la charrue devant les

2105

boeufs, littéralement, ou bien c'est parce que je ne comprends pas, puis j'aimerais ça comprendre, mais là je n'ai pas eu la chance de le comprendre pendant les premières audiences.

2110 Donc, je me dis est-ce que... bon, c'est ça, en résumé, je ne suis pas pour vous faire la lecture de ça, je viens de vous le dire.

2115 L'autre question que je me posais aussi c'est qu'on vous a communiqué un budget de 20 millions pour ce contournement-là de Saint-Félix et puis peut-être une vingtaine d'autres millions pour le réaménagement des quatre voies. Je me demandais, dans ces choses-là, comme... bon, parce que j'ai déjà entamé des discussions avec des gens qui dessinent des routes et ils savent que des passages à niveau ça coûte entre 3 et 4 millions, et on voit tout de suite en partant que, si on en prévoit 5, ça fait déjà un budget de 20 millions. Je me demande où ça va arrêter ce projet-là parce que, en fait, on n'a pas encore parlé de défrayer les coûts du pavage, l'excavation, de la membrane, du carrefour giratoire, du rond-point, des affiches.

2120 Des fois je me posais la question est-ce que ce projet-là va finir comme un peu le métro de Laval, on en annonce 20 et puis ça va en coûter 40 là et puis ici on en annonce 20 et puis là, je ne le sais pas, ici c'est peut-être moins pire mais..., mais là-bas, je pense qu'il y a beaucoup, il y a beaucoup d'investissement, c'est énorme, et puis je ne suis pas rassuré quant au fait que, ce qu'on annonce là à 20 millions, que ce soit quelque chose de tangible.

2125 C'est peut-être dans ma nature d'affaires, moi, quand je fais un projet, quand je me lance en affaires, j'essaie d'étudier les coûts le plus justement possible parce que ce n'est pas les contribuables qui vont venir me pousser des millions ou un petit 2, 300 000 quand mon projet achève, puis je m'aperçois que je me suis trompé. C'est moi qui vais payer pour.

2130 Alors, moi je suis sensible à ça ces questions-là, puis je me dis il faudrait que, il faudrait que vous vous penchiez peut-être sur la question et puis demander une analyse un peu plus détaillée, un peu plus approfondie de ça, parce que déjà en partant comme ça, ça ne me semble pas cohérent.

2135 Dans mes suggestions de l'amélioration que moi j'aimerais apporter à la commission de l'audience c'est en fait, puis j'ai posé la question au ministère des Transports pendant les périodes de questions, c'est la sécurité au niveau du nord de Saint-Félix, parce que moi je voyage aussi au nord, j'habite un petit peu plus au nord du village. J'emprunte la 131 à tous les soirs et ce n'est pas rare que, quand j'essaie de faire un virage à gauche, soit sur le 1^{er} Ramsay, sur le Rang des Forges ou le 1^{er} Ramsay ou le 2^{ième} Ramsay, il y a un camion qui arrive derrière moi, puis qui me frôle le derrière parce que je suis un peu dans ses jambes, moi, j'attends mon tour pour passer.

2145 Donc, les voies, un aménagement à trois voies dans ce secteur-là, avec une voie du centre qui permettrait de dégager aussi la fluidité de la 131, ça ce serait urgent, ce serait sécuritaire et il me semble qu'il y a tout le bon sens du monde à aller vers ça, à aller aménager ces genres de choses-là, puis on m'a répondu l'autre soir que non, personne n'avait pensé à ça, ce n'était pas dans les projets, et ce n'était pas quelque chose qu'ils pensaient même faire un jour. Alors, moi, en tant qu'usager, je ne veux pas prêcher pour ma paroisse, c'est vrai que j'ai un restaurant à Saint-Félix, mais là j'habite aussi à Saint-Félix, puis ma femme elle emprunte les mêmes routes que moi, puis bientôt ça va être mes enfants qui vont être au volant, puis ça me tracasse des dangers comme ça, puis des dangers tellement évidents, pour moi je me dis bon sang, est-ce qu'il faudrait que j'aille travailler au Ministère? C'est la question. Est-ce qu'ils voudraient m'engager? En tout cas...

2155 Donc, je vous disais, par rapport à ça, les zones de danger, moi je les identifie bien plus à l'extérieur du village que dans le village. Dans le village, à 50km/h, quelqu'un va te couper, tu peux freiner. Bon, si tu n'as pas la chance de le voir, tu heurtes tout le **bumper** et puis c'est de la tôle qui se fripe. Mais un accrochage à 90km/h, dans une zone à haute vitesse, avec des camions lourds, ça, ça peut tuer quelqu'un et puis ça, je pense qu'il y a des dommages. On ne peut pas nier avec ça, il faut vite faire quelque chose pour ça, puis j'étais content parce que, à la réunion qu'on avait eue, je ne me souviens pas, je pense que c'est en 1997, j'avais relevé cette problématique-là, parce que je tournais aussi, souvent, à Sainte-Mélanie, sur la route 131, et puis c'est arrivé à plusieurs reprises, puis c'est un carrefour tellement dangereux déjà à l'époque, qu'ils l'ont sécurisé, ils ont fait un trois voies avec une voie du centre et puis, déjà, ça va pas mal mieux et c'est pas mal plus sécuritaire.

2165 Je voulais aussi relancer un petit peu la zone écolière parce que je pense que ça aussi, ça mérite mention. C'est vrai que le trafic, les gens qui passent à Saint-Félix, passent devant une zone où il y a beaucoup d'achalandage, d'étudiants qui traversent le midi pour aller manger au Restaurant Itou, je pense que même si on fait, en fait, ce que je pense c'est que la voie de contournement dans ce projet-là, dans cette optique-là, ne va pas venir sécuriser rien, rien du tout, parce qu'il s'agit d'une auto qui passe à l'heure de où les enfants sont un petit peu pêle-mêle dans le village, n'importe comment, en train de traverser le village, il peut y avoir un accident mortel et puis ce n'est pas parce qu'il va y avoir une voie de contournement que là, ça, ça ne peut plus se produire. Puis là, je trouve que là on vire un peu, encore là, les choses à l'envers.

2175 Si on veut parler de sécurité, commençons par regarder, et ça, mon ami qui travaille au niveau des réseaux routiers me dit que ça fait 10 projets qu'ils font dans la, juste ici dans Lanaudière pour sécuriser les sorties de cours d'école parce que, justement, les enfants traversent un petit peu n'importe où. Donc, ils forment des, ils mettent, ils font une architecture de corridor, où il y a des clôtures, où il y a des choses qui empêchent les jeunes de passer et puis ils vont passer tous au même endroit, avec un brigadier ou, au pire, un feu de circulation, et puis là ça sécurise. Ça c'est vrai que ça sécuriserait, puis ça ne coûterait pas 20 millions faire ça.

2185 Donc, pensez un petit peu que je vois qu'il y a plusieurs choses qui clochent dans ce dossier-là et puis j'aimerais ça qu'on me mette ça en lumière et puis apporte peut-être une table de concertation, peut-être une deuxième étude, et puis s'il y a une étude qui devrait être refaite là-dessus parce que, nécessairement aussi, la dernière étude, elle date de 10 ou 20 ans. On n'a comme plus vraiment, non plus, les vrais statistiques au moment où on se parle en 2007, ça a évolué en 10 ans et puis ce serait peut-être le **fun**, avant d'engager des sommes comme ça, d'avoir des vraies données. Moi, je me disais ce que je proposerais, en tout cas, ce que je conseillerais ce serait de faire faire une étude par une entreprise qui est indépendante et puis qui n'a rien à voir avec le Ministère ou qui n'a rien à voir avec l'instance politique locale ou avec la Municipalité même, si quelqu'un de neutre pouvait se prononcer là-dessus, moi j'aimerais bien ça, puis j'aimerais ça entendre aussi, savoir si je me trompe sur toute la ligne ou si j'ai un peu raison d'affirmer ces choses-là.

2195 Merci.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Merci.

2200

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2205 Merci, monsieur Benny. Peut-être un point que j'aimerais discuter avec vous, pour être sûr qu'on comprend bien. En fait, dans votre mémoire, ce qu'on remarque en fait, c'est que vous dites qu'il y a deux problèmes, en fait, il y a le problème au sud et au nord, mais que Saint-Félix, pour vous, il n'y aurait pas de problème majeur ou, en fait, j'aimerais juste bien comprendre. Est-ce qu'il y a quand même des problèmes qu'il faut quand même régler à l'intérieur de Saint-Félix?

M. YVES BENNY:

2210 Oui, certainement. En fait, si on parle de fluidité, je ne vois pas d'irritant qui sort de l'ordinaire, des irritants majeurs. Par contre, effectivement que je pense que, avec un aménagement, avec une amélioration, surtout du carrefour où les gens ont un stop à faire quand ils montent vers le nord, si on pouvait éliminer ce stop-là puis permettre aux gens de tourner dans un cédez ou dans une voie de, ce serait facile, la fluidité arriverait et puis là et bien le petit dix, douze autos que j'ai déjà subi d'attente en arrivant sur le stop, je ne le ferais probablement plus, ça coulerait. Ça, c'est la première des choses.

2220 L'autre chose, et je ne veux pas dire non plus qu'il n'y a pas de problèmes de sécurité, un petit peu comme je vous disais, puis comme monsieur Baril a mentionné, le fait que les enfants, le fait que les gens qui habitent à Saint-Félix puissent marcher sur le trottoir d'une manière sécuritaire, ça aussi, ça m'interpelle.

2225 Je pense que, d'une manière très très sommaire, je regarde ça et puis je me dis, il y a une bâtisse dans le village qui est très près du trottoir, il s'agirait de reculer cette bâtisse-là, puis d'élargir un peu la voie, pour que, dans le fond, ces gens-là puissent se permettre de circuler sur le trottoir sans être toujours en train de se surveiller pour ne pas se faire cogner par un miroir de camion ou d'auto. Donc, il y a ça. La zone écolière, elle serait aussi à sécuriser.

2230 Ça fait qu'il y en a des problèmes au moment où on se parle, mais je ne pense pas que c'est des problèmes de nature qu'il serait impossible à régler, puis surtout pas avec des investissements deux fois moins grands que ce qu'on pense faire. Puis sans compter que, après avoir fait une étude comme ça, je pense que là encore on pourrait peut-être aussi se féliciter d'avoir sauvé une nappe d'eau phréatique ou une source d'eau pour la municipalité et puis pour l'avenir d'une municipalité, c'est quelque chose que je trouve, à mon sens, moi je suis commerçant, je ne suis pas le spécialiste de l'environnement, mais mes enfants me font quasiment la morale des fois, l'environnement ça devient quelque chose qu'il faut absolument protéger et puis là je ne suis pas sûr qu'on s'en va dans ce sens-là avec cette décision-là, de contournement. Alors...

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

2240 Ça va.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2245 Ça va. Merci beaucoup, monsieur Benny. Nous invitons monsieur Gilles Sénécal du Regroupement de camionneurs. Bonsoir.

M. GILLES SÉNÉCAL:

2250 Bonsoir. Pour les questions des camionnages, je vais pouvoir répondre à plusieurs, je suis un vrai, ça fait plus de 24 ans que je suis dans le métier, à 200 000 kilomètres par année sur le territoire quasiment uniquement au Québec.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2255 Parfait. Juste pour nous préciser un peu, le Regroupement des camionneurs, c'est un regroupement...

M. GILLES SÉNÉCAL:

2260 Le Regroupement des camionneurs, ça c'est une compagnie de transport à Saint-Michel-des-Saints. On est dix-huit camions qui transportent des voyages de panneaux et de bois de sciage aux deux usines qui sont fermées présentement. On livre ça de Saint-Michel aux environs de Montréal.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2265 O.k.

M. GILLES SÉNÉCAL:

2270 J'ai fait un petit calcul pour le **fun**. On effectue dix voyages par semaine, donc dix voyages par dix-huit camions, ça donne cent quatre-vingts voyages par semaine. Puis, vu qu'on fait aller retour, ça fait trois cent soixante. On a trois cent soixante aller retour par semaine sur la route 131, ça fait du transport.

2275 **MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:**

Trois cent soixante, ça comprend l'aller et le retour?

M. GILLES SÉNÉCAL:

2280 C'est ça.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

2285 Ou trois cent soixante aller et puis trois cent soixante retours?

M. GILLES SÉNÉCAL:

2290 Cent quatre-vingts chargé, avec la charge sur l'équipement, puis cent quatre-vingts retours pour aller recharger parce que notre point de chargement est 100% à Saint-Michel.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

2295 Parfait.

M. GILLES SÉNÉCAL:

2300 On ne s'arrête pas pour faire des emplettes ni pour prendre un café au resto, on travaille. Trois cent soixante voyages aller retour, ce n'est pas seulement nous autres. Il faut aussi calculer tous les autres transporteurs lourds, les transporteurs de sable, de bois, de copeaux, les autobus scolaires, les autobus Voyageur, les camions d'école de conduite de poids lourds et les camions de livraison de toutes sortes qui se rendent vers Saint-Michel.

2305 C'est certain que, avec la fermeture temporaire des deux usines, on voit beaucoup moins de poids lourds. Soit dit en passant, le transport est commencé depuis hier, on a eu des permis des transferts de toute la zone du bois qui s'est fait à Saint-Michel, tout le, il y a six mois d'ouvrage de transport de bois, qu'on a commencé à transporter vers Thurso et les autres villes. Les moulins secteur nord sont arrêtés, ça, défini... sont arrêtés temporairement. Ça m'a fait sourire tantôt quand j'entendais parler jusqu'à 20 ans, je n'ai pas vu ces personnes-là sur aucun comité, ni à Saint-Michel, ni à Montréal, ni en Orégon, voir qu'est-ce qui se passe dans les usines en haut, ça fait que pour moi, ça c'est des ouï-dires. Mais c'est pour vous dire que les réouvertures, ils la prévoient fin 2008, début 2009, parce que c'est sûr que c'est, pour les 12, 15 prochains mois, ça va être tranquille.

2315 Ceci étant dit, le transport est arrêté, mais on a seulement, on a aussi d'autres choses qui se promènent dans le nord. À cause du développement touristique intense depuis les quinze dernières années dans la région de Saint-Michel, et ça continue encore aujourd'hui.

2320 On parle ici de chasse et de pêche, de développement du Lac Taureau, des chalets quatre saisons et puis pas juste des chalets à 25 000, des chalets à plusieurs cent mille, de motos, de quads, de motoneiges, quatre ZEC, le Parc du Mont-Tremblant, les deux réserves fauniques, un immense territoire public, les pourvoiries et les auberges, sans oublier le Village de Manawan aussi, qui sont au-dessus de 2 000 personnes qui habitent dans ce coin-là.

2325 La clientèle touristique ne se plaint plus des 7 chutes, mais elle se plaint de la route entre Joliette et Saint-Jean-de-Matha. Ça, allez dans n'importe quel terrain de camping ou dans le coin où est-ce que vous allez voir le monde qu'est-ce qu'ils se plaignent, c'est du pare-chocs à pare-chocs, ça prend beaucoup plus de temps qu'il y a une dizaine d'années ou une quinzaine d'années, se rendent à Saint-Michel, ou l'inverse.

2330 Qu'est-ce qu'ils nous disent? C'est de feu rouge en feu rouge, pare-chocs à pare-chocs, sur des kilomètres de long. On arrive à une intersection de trois stop, prendre un virage à gauche à 90°, surveiller les piétons, les poteaux de téléphone dans la rue, les écoliers, tous les commerces dans le village, ainsi que le trafic, afin d'éviter de se faire couper dangereusement ou, à cause du fameux virage à gauche, s'arrêter brusquement.

2335 Vous savez, souvent, ça vous arrive, quand le trafic suit et puis s'il y a quelqu'un qu'il faut qu'il aille à gauche, il arrête, on a juste 2 voies, puis quand c'est arrêté, c'est arrêté complètement. C'est aussi pénible pour nous autres, en poids lourds, c'est qu'est-ce qui est la cause de tous les accidents, qu'est-ce qu'on a sur la 131, ce n'est pas la vitesse excessive, c'est sûr qu'elle est en joute, mais moi en tant que camionneur et puis utilisateur de la route 131, on la voit, c'est des traces noires de Joliette à
2340 Saint-Jean-de-Matha. Pourquoi? Parce que ça freine brusquement à toutes les places stratégiques, à toutes les places qu'il y a une lumière, qu'il y a un embranchement à gauche, il y a risque d'accident, puis il y en a souvent des accidents aussi.

2345 Donc, quand on parle de sécurité, moi je trouve que c'est ça que je trouve bien dommage parce que, allez voir les compagnies d'assurance, en tant que camionneur aussi, comment est-ce qu'on se fait faire souvent, retrousser le **bumper**. C'est sûr que, à 50km/h dans le village de Saint-Félix, on vient à bout d'arrêter facilement pour réparer une autre voiture, mais les écoliers qui sont sur les trottoirs et puis ces affaires-là, je vous dis que c'est énervant à rencontrer ça.

2350 Puis le petit détour, qu'est-ce qu'ils ont fait pour la fluidité, en petit véhicule, ça se prend bien ça, il n'y a pas de problème, mais quand vous avez quatre-vingt-un pieds de longueur de camion, à faire virer ça, et bien les **tires** se brûlent sur le coin des trottoirs, ils vont se brûler sur l'autre bord, ce n'est pas encore assez grand pour nous autres. Ça, ça a été fait, ça, ça a été fait pour du petit transport, pas pour du gros transport, surtout pas pour du poids lourds, puis je n'envie pas les déneigeurs qui s'enfargent
2355 toujours là-dedans non plus, ça ne doit pas être comique.

Je vais continuer. Cette clientèle voyage presque à l'année avec des **pick-up** qui traînent des remorques avec des quads, des motoneiges, des matériaux de construction, des roulettes ou **fifthwheel**, des chaloupes, des bateaux, des très grands bateaux, jusqu'à 40'. Aujourd'hui, sur le Lac Taureau, vous
2360 allez voir que les bateaux du fleuve, ils sont rendus sur ce coin-là. On a d'immenses bâteaux, ça prend autant de place qu'un poids lourd, ça. Puis j'allais oublier aussi les motocyclistes, les groupes de motocyclistes, c'est sûr que c'est agréable d'en faire, pour celui qui est dessus, mais quand ton temps est régi, parce que nous autres, en tant que camionneurs, notre temps est régi sur le temps qu'on passe. Quand vous suivez une file de motos, qui sont tous placés un à gauche un à droite, c'est impossible à
2365 dépasser, mais seulement, s'ils roulent quatre-vingts et puis soixante-dix et bien toi tu es obligé de les suivre et puis c'est tout le trafic qui s'ensuit, qui recule jusque là.

La route 131 est la colonne vertébrale de Lanaudière, c'est l'ex-ministre Gilles Baril. Et, depuis plusieurs années, surchargée, lente, voire mortelle. On parle toujours du 20 millions que ça va coûter
2370 pour faire la voie de contournement, puis l'autre 20 millions pour se rendre à Joliette, mais je ne sais pas comment est-ce que ça vaut une perte de vie. Moi, j'ai perdu un beau-frère ici en haut de la, tout proche d'ici, sans compter des amis et puis des connaissances, puis je suis sûr que tout le monde dans Saint-Félix en connaît de la mortalité. On parle juste d'argent ici, on ne parle pas aucune fois d'une vie qui s'est perdue, puis je peux vous dire, puis vous le savez, qu'il y a plusieurs vies de perdues sur la 131, ce
2375 n'est pas juste une route, elle est très très achalandée. Puis avec le développement qu'on connaît dans le nord, veut, veut pas, tout le monde, les **baby boomers**, tout le monde de la ville se retire les fins de semaine et puis ils s'en vont dans le nord. Aujourd'hui, c'est de même, ils ont les moyens pour le faire, puis ils continuent de le faire.

2380 En conclusion, aujourd'hui, avec, il serait plus urgent d'effectuer les travaux de la route 131 afin d'améliorer et de sécuriser l'immense trafic des années 2000 sans pour autant affecter l'économie des deux villages concernés.

C'est aussi court que ça.

2385

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Merci. Peut-être une question que j'aimerais bien qu'on comprenne parce que, bon, vous avez parlé des problèmes d'accidents et j'avais de la misère à me situer aux endroits tantôt parce que, bon, on
2390 parle de Saint-Félix, donc du coeur, là vous parlez d'inconvénients, les virages à gauche, les enfants,

bon, tout ça, et puis la vitesse qui est plus, qui est moins rapide. Donc, vous dites et bien c'est énervant mais, bon, ce n'est quand même pas si pire, je pense...

M. GILLES SÉNÉCAL:

2395

Dans la vitesse, dans le village, c'est sûr qu'on ralentit, il n'y a pas de problème avec ça, tu sais, on suit le trafic, on suit le flot, mais je vous dis moi que, avec un poids lourd, quand vous passez et puis vous voyez les petits proutes qui sortent de l'école ou même les ados, les petits motoscooters, tout le trafic, parce que c'est un petit village vivant, ça grouille en mautadit ça. Il y a les restaurants chaque bord de la rue, les gens sortent de la polyvalente, ils s'en vont là. Moi, en tant que camionneur, je trouve ça dangereux et puis je trouve ça fatiguant, puis souvent on a affaire à freiner parce que lui, il arrête, il veut revirer à gauche, puis le trafic, ça va dans les deux sens, ça fait que, on est juste deux voies, on ne peut pas passer. Ça, c'est un problème à l'entrée du village côté nord, puis sur le côté sud, on arrive au coin, on est arrêté. Ce n'est pas large ça, moi je vous dis que les miroirs, ils passent proche des poteaux de téléphone en poids lourd. Ce n'est pas des petits véhicules, c'est des **pick-up** et puis, tu sais, ce n'est pas des oui-dires, je suis assis dedans moi, les **trucks**, je les vois tous les jours, j'ai cinq camions à moi personnellement, puis on a affaire souvent à se **watcher** et puis c'est juste juste ça, c'est la sécurité, ce n'est pas... La perte de temps, quand même que ça prend dix minutes de plus, ça, ce n'est pas toujours la fin du monde, mais quand tu vois du monde qui vient jouer dans tes pattes ou te couper ou n'importe quoi, ça c'est fatiguant. C'est vraiment pour la sécurité.

2400

2405

2410

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Donc, c'est vraiment la sécurité, plus que la fluidité là.

2415

M. GILLES SÉNÉCAL:

Oui.

2420

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

On s'entend là.

M. GILLES SÉNÉCAL:

2425

Oui oui, pour ce point-là. Puis l'autre point aussi, quand on, parce que, dans le chose, vous le mentionnez aussi, le rattachement des quatre voies qui va monter jusqu'à Joliette, c'est la même chose ça. C'est facile, tu arrives sur une lumière rouge, tu attends et puis tu décolles, avec un véhicule automatique ou n'importe quoi. Mais décoller une charge de 60 000kg, vous allez voir que c'est long en **tabarnik** de prendre l'air d'aller et puis tu arrives à l'autre, elle retombe rouge, ça fait que là et bien tu redéfais tes vitesses et puis tu attends. Ça fait que ça, c'est toujours. Puis dans l'année passée, quand vous avez fait le projet virtuel, qu'on voyait la vision du contournement et puis de la route. Bien, **câline**, qu'est-ce que c'est qui cause des accidents, c'est les arrêts brusques qu'on ne peut pas prévenir. Moi, je vois ça de même. Moi, je voyais que, avec les carrefours giratoires, on voit ça à Val d'Or, on voit ça dans plusieurs villes dans le Québec, ceux qui se sont adaptés, et puis **câline**, quand tu n'as pas d'affaire à aller dans la ville où est-ce que là, tu continues droit, tu ne nuis pas au trafic à l'intérieur de la ville, puis tu ne nuis pas au trafic en ressortant, parce que ça a été conçu pour ne pas s'enfermer dans ça.

2430

2435

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2440

Vous, comme camion, c'est quoi que vous conduisez, c'est des camions articulés ou?

M. GILLES SÉNÉCAL:

2445

Oui, moi j'ai des B-trains, oui, ça a quatre-vingt-un pieds de long ça. C'est deux **trailers**, ça, puis j'ai des camions forestiers aussi.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2450

En fait, pour bien... je reviens encore sur la question du départ, vous avez plusieurs regroupements, plusieurs, est-ce que c'est tous des gens qui sont, des entreprises indépendantes?

M. GILLES SÉNÉCAL:

2455

Le Regroupement c'est une compagnie qu'on s'est formée, ça, en l'an 2000, ça. C'est une compagnie de transport dans le coin, même des gens de Saint-Félix sont avec nous autres dans ça.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2460

Je vois que c'est toujours le même fournisseur, à Saint-Michel, c'est toujours Louisiana-Pacific?

M. GILLES SÉNÉCAL:

2465

Oui, Louisiana-Pacific, c'est ça. Ça c'est notre gros fournisseur. Moi, j'ai des camions avec cette compagnie-là, qu'ils sont dix-huit camionneurs indépendants, qu'on a fait une grosse compagnie, pour avoir des meilleurs prix au niveau du **fuel**, au niveau d'un paquet de choses, ça nous avantageait, puis j'ai aussi d'autres camions qui sont en forêt, qui travaillent, qui amènent le bois en forêt aux usines, puis là présentement, vu que les usines sont fermées et bien on amène le bois à d'autres usines, on a un gros contrat avec Thurso présentement, on en a pour presque jusqu'en décembre à transporter du bois à ces usines-là de Thurso. Ça fait qu'on passe ici dans le village de Saint-Félix, on fait toute la même **run** qu'on faisait, sauf on est en camion de bois en longueur, au lieu d'être des camions de bois oeuvré ou des panneaux.

2470

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2475

Puis ça c'est une activité actuellement, ça a repris, vous me disiez tantôt, ça s'était arrêté, mais là...

M. GILLES SÉNÉCAL:

2480

Oui, c'était arrêté, le transport forestier a arrêté le 24 de mars, un gros gros gros morceau, mais là on vient d'avoir les permis pour transférer tout le bois qui est en forêt, le bois qui était dans les cours d'usine, vers les autres usines qui sont encore vivantes, on peut dire, entre guillemets. Mais il ne faut pas mettre la hache dans les deux usines, puis même Lachance Saint-Georges ou Lussier, qui sont arrêtées à jamais, ça c'est ... ils vivent une crise forestière, c'est bien sûr, mais tout, il y a des projets qui avancent, puis ça va redécoller, c'est sûr sûr que ça ne décolle pas avant 2008, ça c'est... on l'a su, on a

2485

eu nos communiqués, mais il y a du dialogue, puis ça se poursuit, puis ces deux usines-là, et bien toutes les usines du nord qu'on peut dire, ils vont réouvrir, mais ça va être à la fin 2008, début 2009.

2490 Ça fait que, tu sais, de dire, de tout sacrifier ce projet-là pour dire qu'il n'y a plus de poids lourds sur la 131, ça ce n'est pas vrai, ça c'est des menteries ça.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2495 Bien, écoutez... non non, je ne voudrais pas qu'on argumente sur qu'est-ce qui a été dit, on va rester à notre position.

M. GILLES SÉNÉCAL:

2500 O.k.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2505 Je pense que le but c'est de, ce n'est pas d'argumenter sur qu'est-ce qu'on a entendu. Mais, bon, pour bien comprendre, en fait donc, ce que vous me dites dans le fond c'est que, actuellement, il y a une reprise dans le nord, il y a plus d'activité qui reprend.

M. GILLES SÉNÉCAL:

2510 Oui.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2515 Vos camions, bon, vous faites trois cent soixante voyages...

M. GILLES SÉNÉCAL:

2520 On est une trentaine de camions présentement qui ont commencé à transporter depuis hier, hier matin, à raison de un voyage à un et demi, parce que Thurso, présentement, leurs heures d'ouverture sont limitées, il faut être là avant 17 h 00 l'après-midi. Il faut être sorti de là avant 17 h 00, mais la semaine prochaine, c'est supposé de traverser jour et nuit.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2525 Y a-t-il des.. jour et nuit, oui, c'est ça, donc il y a des voyageements de nuit aussi, pas pour le moment, mais un peu plus tard, vous le faites?

M. GILLES SÉNÉCAL:

2530 Pour plus tard, dans un avenir proche, il va y en avoir du jour et nuit. Mais la nuit, la 131, c'est vraiment beaucoup moins de problème parce qu'il y a une différence de temps applicable. Moi, je peux partir de Saint-Michel et puis monter à Boisbriand alentour de 1h35, 1h40, puis il y a des fois que ça va nous prendre ce temps-là pour se rendre sur la 31, pour aller à Joliette, à cause du flot de trafic, que c'est lent.

2535 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Mais est-ce qu'il y a des secteurs selon vous qui sont vraiment à risque d'accident, disons en dehors de Saint-Félix?

2540 **M. GILLES SÉNÉCAL:**

À Saint-Jean-de-Matha.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2545

Saint-Jean-de-Matha?

M. GILLES SÉNÉCAL:

2550

Saint-Jean-de-Matha, ils avaient déjà fait la voie de contournement et puis, aujourd'hui, tous les commerces se sont greffés, mais ils ont resté avec une voie simple, une voie à sens, une voie à rencontre seulement.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2555

Puis en allant vers le sud, après Saint-Félix, est-ce qu'il y a des secteurs, quand je dis secteur, c'est les tronçons, les intersections, les endroits qui sont...

M. GILLES SÉNÉCAL:

2560

Bien, les places les plus dangereuses c'est sûr qu'on a le secteur commercial de Saint-Jean-de-Matha, puis où est-ce qu'ils ont fait le nouveau commerce aussi, parce que c'est des, c'est le maudit virage à gauche. Ça fait que, s'il y a du trafic qui s'en vient, tu es obligé de freiner. Puis faites-la la 131, vous allez voir les, ça ne ment pas ça, les traces de roue, les pneus, ça laisse des traces, on en voit à toutes les places où est-ce qu'il y a des lumières ou... Les seules places qu'on en voit le moins c'est où est-ce qu'il y a des lumières avec un avertisseur pour dire o.k. préparez-vous à arrêter dans tant de temps. Mais, encore là, il y a deux ans, il y a eu un accident à Joliette là-dessus, sur préparez-vous à attendre, puis le camion a passé sur un véhicule, puis je peux vous nommer le chauffeur aussi.

2565

2570 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Non non non, je n'ai pas besoin.

M. GILLES SÉNÉCAL:

2575

J'étais bien au courant.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2580

Bien, merci beaucoup, monsieur, de votre témoignage.

M. GILLES SÉNÉCAL:

Ça me fait plaisir.

2585 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Merci beaucoup. Nous invitons maintenant monsieur Luc Pagé, du Syndicat de l'UPA de Kildare-Lanaudière, et monsieur Pierre Breault, du Syndicat de l'UPA du Nord.

2590 **M. PIERRE BREault:**

Bonsoir.

2595 **MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:**

Bonsoir.

2600 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Bonsoir.

M. LUC PAGÉ:

Bonsoir.

2605 **M. PIERRE BREault:**

On va passer tout de suite à la description un peu du syndicat, qu'est-ce que c'est qu'on représente, qui on est.

2610 (L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

**Début de la phrase à la page 3 : «Les syndicats de base UPA [...]
Fin de la phrase à la page 4 : [...] avant le début des travaux, le cas échéant.»**

2615 **M. LUC PAGÉ:**

On a soulevé quelques problématiques, si jamais ça se réalisait.

2620 (L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

**Début de la phrase à la page 5 : «Le tracé proposé [...]
Fin de la phrase à la page 5 : [...] systèmes de drainage des terre.»**

2625 Parce que, par l'élargissement, ceux qui ont des drains du long de la route présentement, et bien voudraient bien garder une bonne efficacité, ça fait que on a pensé qu'il faudrait faire bien attention au drainage des terres, par des fossés aussi, parce que ça se draine dans les deux sens, des drains souterrains et puis par les fossés.

2630 (L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 5 : «Accès adéquat aux terres [...]

Fin de la phrase à la page 5 : [...] les boucles de demi-tour.»

2635 Ça fait que c'est, on dit des fois qu'on est encombrant, on va être doublement encombrant si on prend le doublement de temps sur le chemin.

M. PIERRE BREault:

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2640

Début de la phrase à la page 6 : «L'accès vers le sud [...]

Fin de la phrase à la page 6 : [...] à l'est de la route 131.»

M. LUC PAGÉ:

2645

Il y a une erreur là.

M. PIERRE BREault:

2650

Oui.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 6 : «Une boucle de demi-tour [...]

2655

Fin de la phrase à la page 6 : [...] un détour d'environ trois kilomètres...»

M. LUC PAGÉ:

2660

Juste pour aller.

M. PIERRE BREault:

Parce qu'il va être obligé de monter jusqu'à...

2665

M. LUC PAGÉ:

Saint-Félix.

M. PIERRE BREault:

2670

... au Rang Frédéric.

M. LUC PAGÉ:

2675

Frédéric.

M. PIERRE BREault:

2680 Et puis, en tout cas, ça va lui procurer, tandis que, s'il y avait une boucle de demi-tour plus près, et bien là il n'encombrerait pas la voie sur aussi long.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2685 **Début de la phrase à la page 6 : «Avec les quatre voies de circulation [...]**
Fin de la phrase à la page 6 : [...] la décontamination à ses frais.»

2690 J'irais même, je renchéris, et bien j'en mettrais un peu plus là-dessus. La nappe d'eau étant, pour Saint-Félix, puis tous les producteurs qui sont connectés sur le réseau de Saint-Félix, a quand même une importance primordiale à ce niveau-là. On sait que tout le domaine avicole qui est branché là-dessus, pas d'eau et les poulets, une couple d'heures, puis c'est fait, parce que... Ça fait que la source d'eau devient un enjeu majeur et puis si les gens de Saint-Félix y tiennent à cette eau-là, les producteurs aussi y tiennent. Elle est en quantité et puis elle est en qualité, les deux combinés, aujourd'hui, c'est quasiment un incontournable. Je pense qu'il faut y porter une attention particulière.

2695 Puis de la part des producteurs agricoles, je pense que c'est l'enjeu qui, on pourrait peut-être sacrifier peut-être quelques hectares de terre au détriment de garder et puis de s'assurer d'avoir une eau de qualité comme celle qu'il y a présentement à Saint-Félix.

2700 **M. LUC PAGÉ:**

Au point 10 :

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE :

2705 **Début de la phrase à la page 7 : «Si des haies brise-vent [...]**
Fin de la phrase à la page 7 : [...] sur les propriétés qui longent la route.»

2710 On sait qu'on travaille de plus en plus avec des haies brise-vent, en tout cas sur le long des routes, je pense que ça pourrait être envisagé, mais dans la bordure de la route.

En conclusion :

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2715 **Début de la phrase à la page 8 : «L'amélioration de ce tronçon [...]**
Fin de la phrase à la page 8 : [...] avec une attention particulière.»

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2720 Madame Bigué a des questions pour vous.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Oui, à la page 5, vous mentionnez que

2725

« [...] le ministère devra assurer aux producteurs agricoles un accès adéquat aux champs. [...] D'ailleurs, certains chemins ou ponceaux mériteraient d'être localisés le plus près possible des boucles de demi-tour.»

2730 Alors, est-ce que vous pouvez préciser, est-ce que ce que j'entends par ça c'est que les boucles demi-tour devraient, les nouveaux accès devraient converger vers cette boucle demi-tour?

M. LUC PAGÉ:

2735 Exact, pour que...

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Allez-y.

2740

M. PIERRE BREault:

2745 Les sorties de champ de ces endroits-là, présentement, c'est de les positionner à ce qu'ils soient près de ces accès-là et non des, parce que ça a été en discussion, en tout cas, lors des audiences un peu et puis on faisait peu, peu attention à ces emplacements-là et on disait ce n'est pas trop grave, il longera dans son champ, puis il sortira un peu plus loin et puis, après ça, il embarque sur le chemin. Mais si la sortie est loin de la boucle, on va doubler le temps de passage sur cette route-là, puis on veut y rester le moins longtemps possible.

2750 **MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:**

Ma deuxième question, merci, c'est, et bien je pense que vous avez corrigé tout à l'heure, l'accès vers le sud, c'était vers l'est?

2755 **M. LUC PAGÉ:**

Oui.

M. PIERRE BREault:

2760

Oui.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

2765 O.k. On l'avait noté.

«Une boucle de demi-tour supplémentaire devrait être envisagée dans ce secteur.»

2770 Ce serait où exactement?

M. PIERRE BREault:

C'est qu'il y en a déjà une du côté...

2775

M. LUC PAGÉ:

Est.

2780

M. PIERRE BREault:

... du côté est, mais il n'y en a pas sur l'autre côté. Puis le producteur qui va avoir accès sur le champ est de la 131, pour faire son virage et puis revenir sur son point de départ, qui est Notre-Dame-de-Lourdes, va être obligé de cheminer et à aller revirer jusqu'au Rang Saint-Frédéric.

2785

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

O.k.

2790

M. PIERRE BREault:

Ça fait que, il y en a un du côté est, celui qui va descendre de Saint-Félix et puis qui va vouloir remonter, il y en a un qui est pour lui, il y a une boucle de ce côté-là. Mais sur l'inverse, il n'y en a pas de boucle et puis... écoutez, nous autres en tout cas, on ne voulait pas faire la part des choses, de dire on devrait couper celle du côté est et puis la mettre sur l'autre côté, mais on se disait que le, en tout cas, l'aisance pour les champs, c'est plus dans l'autre sens que sur l'autre. Parce que l'autre, tu as...

2795

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Quand vous dites l'autre, spécifiez là.

2800

M. PIERRE BREault:

L'autre boucle, c'est qu'on a le Saint-Frédéric qui va nous donner accès aux poulaillers qui sont sur, tout près. Pour rentrer aux poulaillers, la circulation peut rentrer par le Saint-Frédéric, tandis que celui qui va sortir du champ, s'il n'a pas une boucle pour faire son virage et puis retourner vers le sud, il est obligé d'aller revirer en haut complètement, d'aller revirer...

2805

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

O.k. On vous remercie beaucoup.

2810

M. LUC PAGÉ:

Merci.

2815

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

J'inviterais maintenant monsieur Gilles Locat, de la MRC de Matawinie, directeur des services de l'aménagement.

2820

Bonsoir.

M. GILLES LOCAT:

2825

Bonsoir, monsieur le Président, madame. J'ai remis, en arrivant, le document à madame Boutin en arrière. Le document est intitulé **Message du préfet devant le Bureau des Audiences publiques sur l'environnement (entre les 12 et 14 juin 2007), sur le projet de la voie de contournement de la route 131 à Saint-Félix-de-Valois** plus spécifiquement.

2830

On va mentionner la question de l'élargissement de la 131 plus au sud, mais bien entendu, parce que ça aussi, ça crée des impacts, mais disons qu'il y a déjà des prises de position, si on veut, qui ont été amenées au schéma d'aménagement traditionnellement et puis, dans le fond, on veut un peu faire état des éléments d'intérêts en termes d'impacts, qui font l'objet de préoccupations.

2835

Donc, je vais tout simplement lire le mémoire de la façon la moins ennuyante possible pour rester dans les termes. Il reste que c'est un document qui a un caractère provisoire, c'est-à-dire qu'il n'a pas fini d'être balloté, en quelque sorte, par monsieur le préfet et le conseil des maires autour, mais il a quand même fait l'objet de quelques lectures.

2840

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Est-ce qu'il est approuvé, c'est vraiment l'expression de la MRC ça?

M. GILLES LOCAT:

2845

Ce n'est pas encore le document officiel, il n'est pas signé, mais il a déjà été, il a déjà fait l'objet de discussion, mais ce n'est pas un document définitif.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2850

Est-ce que vous allez nous faire parvenir une copie ajustée, signée, officielle? Parce que nous, il faut qu'on le considère parce que, dans le fond, c'est..., vous comprenez que, pour que la commission puisse le citer comme un document, il faut qu'il soit représentatif du groupe, que ce soit une MRC ou une association quelconque, c'est un peu le même principe.

2855

Donc, dans le cas des MRC, bien souvent, même des fois on a des résolutions qui viennent dire et bien, bon, c'est adopté par la MRC, le mémoire.

M. GILLES LOCAT:

2860

Oui.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

2865

Donc, c'est important pour nous. Pour ce soir, ça va, je pense qu'on peut l'entendre, on peut en discuter, mais il faudrait peut-être que, dans les prochains jours, que vous puissiez nous envoyer une copie qui soit la copie officielle, si on veut.

M. GILLES LOCAT:

2870 Définitive et puis, possiblement, une résolution du conseil qui...

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Oui.

2875

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Oui, idéalement, c'est ça, mais au moins avoir une copie définitive, pour qu'on puisse s'en servir dans nos travaux. Mais pour ce soir, je pense que c'est correct qu'on puisse travailler...

2880

M. GILLES LOCAT:

Donc, c'est ça, il s'agit d' un document de travail en quelque sorte. Il reste que l'essentiel des idées a déjà été comme disons sanctionné entre guillemets, mais il restait une analyse plus fine à faire.

2885

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Très bien. Je pense qu'on comprend le temps, le délai et tout ça, donc, on comprend tout ça, donc si vous pouvez par exemple, dans les prochains jours, nous envoyer une copie plus officielle.

2890

M. GILLES LOCAT:

C'est bien. Il peut arriver que je prenne des notes comme ça sur les remarques que vous me faites. Donc :

2895

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 1 : «Par la présente [...]

Fin de la phrase à la page 2 : [...] disons sur quelques semaines.»

2900

Disons dans le cas de catastrophes, on entend, qui pourraient provenir d'autres causes que de la route, peu importe l'origine des causes. Donc, ce que je veux dire, la question de l'eau potable demande aussi d'être discutée au-delà du fait qu'il y a une voie de contournement.

2905

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 2 : «Le maintien d'une vitesse [...]

Fin de la phrase à la page 3 : [...] et l'épanouissement de nos collectivités.»

2910

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Merci, monsieur Locat. Il y a un aspect que j'aimerais juste mieux comprendre avec vous, parce que vous l'avez souligné et puis vous avez même mis un accent sur cet aspect-là, c'est la question de l'eau.

2915

Vous dites que **la MRC devra aussi envisager les risques de contamination pouvant provenir d'autres endroits que de la route.** Expliquez-nous un peu c'est quoi votre position, votre

préoccupation à ce niveau-là?

2920 **M. GILLES LOCAT:**

C'est quelque chose qui, c'est des choses qui vont être devoir discutées dans le futur, dans la mesure où les MRC vont devoir produire des plans de mesures d'urgence. Là, on travaille beaucoup sur la question de la sécurité incendie, mais je crois qu'il est dans la vision des gouvernements qu'il s'établisse éventuellement des plans de mesures d'urgence couvrant l'ensemble des situations d'urgence d'une collectivité.

2930 Donc, c'est sûr que les questions d'alimentation, les prises d'eau potable collectives vont être visées et puis on va devoir considérer des risques de contamination qui vont tenir compte d'autres facteurs qu'une sortie de la route de la 131, autrement dit. Par exemple, un nuage toxique qui passerait au-dessus de la nappe et puis il pleut, bon, des choses comme ça. Donc, il y a d'autres facteurs qui pourraient être des, amener une contamination de la nappe.

2935 Parce qu'il s'agit quand même d'un aquifère de surface. Donc, si la nappe est relativement proche de l'air, il pourrait arriver que des précipitations ou de l'air contaminé avec une précipitation pourrait amener des contaminants au niveau de la nappe. Il faut voir, le temps de pénétration de l'eau dans le sol et puis les facteurs qui pourraient, et puis les conditions physico-chimiques qui pourraient annuler les contaminants ou atténuer les impacts des contaminants.

2940 Donc, c'est sûr que les municipalités qui ont des prises d'eau avec des nappes captives comme on dit, c'est-à-dire qu'il y a un horizon imperméable et les forages traversent un élément imperméable pour rencontrer ensuite un aquifère et bien, évidemment, ça constitue des contextes hydrogéologiques mieux protégés et, dans le cas de l'aquifère de Saint-Félix, ça demeure un aquifère de surface. Je présume que la nappe d'eau est à trois ou quatre ou cinq ou sept mètres de profondeur.

2945 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Est-ce que, actuellement, est-ce que vous avez déjà identifié des sources de risque, c'est déjà fait ou c'est un projet que vous avez?

2950 **M. GILLES LOCAT:**

2955 Non, en fait, il y a peu de sources de risque, vu que le territoire n'est pas occupé entre le Lac, disons le corridor de la 131, y compris le village, et la Rivière L'Assomption, il y a relativement peu d'occupation. Le Rang Saint-Martin, c'est à peu près tout, et il y a deux hameaux en bordure de la Rivière L'Assomption, auxquels on accède en traversant cette terrasse forestière-là si vous voulez. Donc, c'est un terrain très peu occupé.

2960 Par contre, on m'a dit qu'il y a eu des, appelons ça des dépotoirs privés, il peut y arriver donc, qu'il y ait des déchets qui aient été enfouis dans ce secteur-là au cours des 150 dernières années, mais c'est un, ça reste un territoire forestier, un secteur où il y a eu de l'exploitation de sablières surtout, mais c'est un espace peu occupé. Donc, c'est un immense avantage pour la municipalité que ce soit peu occupé parce que ça limite les facteurs d'altération de la qualité de l'eau, tout simplement. Mais ça n'empêche pas que des problèmes de contamination pourraient survenir et qui pourraient provenir d'autres facteurs que des sorties de route. C'est ça qu'il faut...

2965

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Hum, hum.

2970 **M. GILLES LOCAT:**

En fait, ça nous a donné l'occasion de nous, déjà de nous pencher sur une question d'un danger environnemental important, ce projet de voie de contournement-là.

2975 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Puis je reviens sur l'aspect maintenant plus de justification, en fait, l'objectif de la route. Donc, ce qu'on comprend dans votre position c'est que, pour le développement de la Matawinie, pour le nord, c'est important que ce projet-là se réalise, c'est ça que je comprends?

2980

M. GILLES LOCAT:

Oui. Dans une résolution qu'on vous a remis copie, qui date de l'année 2004, où le conseil des maires réitérait ses priorités de voirie, la voie de contournement de Saint-Félix, sur une dizaine de priorités, était la deuxième.

2985

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Puis, par contre, on comprend aussi que vous comprenez qu'il y a des impacts aussi sur certains commerces qui peuvent survenir et j'essaie de voir un peu votre position, est-ce que vous voulez que le Ministère ou, en fait, qu'il y ait des mesures qui permettent de minimiser ces impacts-là, c'est ça votre position?

2990

M. GILLES LOCAT:

2995

Tout à fait. On sait qu'il existe des, pour certains types de, pour certains impacts créés, qu'il existe des formules d'aide. Il n'y a pas encore de scénario arrêté disons entre la MRC et la municipalité sur la meilleure façon que cette aide-là pourrait être produite. Évidemment, s'il y a quelque chose, et c'est une question que je peux ramener avec moi à monsieur le Préfet, si jamais vous...

3000

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Bien, j'aimerais qu'on...

3005 **M. GILLES LOCAT:**

... vous jugez pertinent que des précisions soient amenées sur cette question-là.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3010

Bien, je pense que ça vaudrait peut-être la peine qu'on, on peut-être en discuter, en tout cas, s'il peut y avoir au moins une position. Je comprends que vous ici ce soir vous ne pouvez pas...

M. GILLES LOCAT:

3015

Non, je ne peux pas matérialiser ces formes d'aide-là ou d'accompagnements quant à la contribution de la MRC, mais monsieur le Préfet pourrait être en mesure, lui, de répondre à cette question-là.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3020

Ce serait intéressant qu'il puisse nous..., puis nous revenir là-dessus.

M. GILLES LOCAT:

3025

Très bien.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

3030

Alors, c'est parfait.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3035

Bien, merci beaucoup, monsieur Locat.

M. GILLES LOCAT:

3040

Ça me fait plaisir.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

Merci beaucoup.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3045

Donc, on attend vos...

M. GILLES LOCAT:

3050

Oui oui, la version définitive, de même que la réponse à cette question-là, quant à la matérialisation de l'aide.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3055

C'est parfait. Merci beaucoup.

M. GILLES LOCAT:

3060

Merci.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Nous avons un intervenant, je pense que c'est monsieur Vincent Benny, je ne sais pas s'il est toujours ici, oui. Donc, monsieur Benny, si vous voulez vous avancer.

3065 **M. VINCENT BENNY:**

Bonsoir.

3070 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Alors, on vous écoute.

M. VINCENT BENNY:

3075 Merci.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 3 : «En tant que résident [...]

3080 **Fin de la phrase à la page 4 : [...] depuis 23 ans.»**

Je crois qu'on s'est efforcé à être très objectif dans nos demandes, c'est-à-dire que ça va au-delà de nos, juste nos intérêts personnels ou financiers parce que je suis résident ici et puis j'élève ma famille ici.

3085 (L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 5 : «Le projet de contournement [...]

3090 **Fin de la phrase à la page 5 : [...] et rien de très tangible.»**

Les droits d'affichage sont à peu près inexistant, on n'en a pas non plus entendu parler beaucoup des possibilités, qu'est-ce qui peut se faire sur ce côté-là.

3095 (L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 5 : «Pour un commerçant, la visibilité [...]

Fin de la phrase à la page 5 : [...] deux pré-requis indispensables...»

Pour plusieurs, nous, en tout cas.

3100 Pour tout calcul que je peux faire en regardant l'impact de la voie de contournement et de son jersey sur l'accessibilité pour la clientèle de notre commerce, je pourrais facilement évaluer une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 25 à 35%.

3105 Ça, ça se traduit par 15 emplois chez nous. 15 emplois parce que, à Saint-Félix, c'est un restaurant qui emploie 60 personnes.

Nous estimons, toutefois, ces chiffres plutôt, pas trop élevés par rapport aux autres entreprises qui sont plus au nord, parce que eux sont complètement **bypassés**, ça fait que je pense que ça pourrait

3110 être de la, des fermetures.

Je voudrais vous apporter nos suggestions.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

3115

Début de la phrase à la page 6 : «Afin que les commerçants [...]

Fin de la phrase à la page 6 : [...] les commerçants dans ce projet.»

En conclusion c'est : «**Prenons le risque ensemble!**»

3120

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 6 : «Mais ces coûts exorbitants [...]

Fin de la phrase à la page 6 : [...] à la fourche du restaurant Benny.»

3125

C'est-à-dire ça pourrait aller vers Saint-Gabriel par exemple, on garde la droite si on descend de Joliette.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

3130

Début de la phrase à la page 6 : «Installer un feu [...]

Fin de la phrase à la page 7 : [...] depuis trop longtemps.»

On parle facilement depuis 1997, peut-être plus.

3135

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 7 : «Plusieurs entreprises de services [...]

Fin de la phrase à la page 7 : [...] détournement de la clientèle.»

3140

On a vu des commerces à vendre à des prix très raisonnables qui ont, leur clientèle ou leurs clients potentiels plutôt, ont reviré de bord, c'est arrivé près de chez nous, entre autres, parce qu'ils vivaient de l'insécurité face à ça. Bon, ça veut dire que ça nous amène à plus de 10 ans déjà, il y a beaucoup de gens qui n'investissent pas chez eux. Le pire qui peut arriver c'est peut-être l'indécision qu'on vit présentement. Je pense qu'on devrait vraiment se décider ou, en tout cas, que ça bouge et puis, je ne sais pas, je voulais vous faire des petites remarques personnelles, la dénatalité dans nos régions.

3145

Je sais qu'il y a des immigrants qui viennent au Québec, mais ils sont attirés vers Montréal, jamais vers nos régions. Puis nos jeunes, ils vont dans les banlieues sud, Terrebonne, Lachenaie, Repen. Si on veut faire quelque chose, il faut vraiment faire gagnant-gagnant parce que nos petits villages ne résisteront pas.

3150

On est trop proche de Joliette aussi, qui est un centre important, contrairement peut-être à d'autres villages où est-ce qu'ils étaient très loin d'une grosse ville, mais ils pouvaient arriver à dire oui, on va le faire le détour, parce qu'on va aller dans vos magasins, vos restaurants, vos choses, mais chez

3155

nous c'est trop proche de Joliette, on ne fera pas le détour parce qu'on va l'avoir de toute façon à Joliette, si on ne passe pas devant, tu sais.

3160 C'est tout pour moi.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3165 Merci beaucoup, monsieur Benny. Peut-être qu'il y a un aspect qui, en fait, plusieurs aspects, mais dans votre mémoire, vous dites que vous avez acquis une très grande expertise en ce qui concerne les situations et les endroits stratégiques, on comprend que, actuellement, je pense que, où est-ce que vous êtes placé, c'est stratégique, est-ce que ça va l'être encore, selon vous?

M. VINCENT BENNY:

3170 Probablement, pas mal. Ça ne nous jettera pas à terre, le tracé actuel. On ne croit pas que ça va mettre en péril notre restaurant, ça va l'affaiblir, mais on ne croit pas.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3175 Donc, quand on parle d'une perte de 25, 30%, c'est... donc, en fait, l'impact pour vous c'est plus le muret qui va venir séparer un peu les voies?

M. VINCENT BENNY:

3180 Oui, c'est... parce qu'il faut faire un grand détour et puis un commerce de détail comme le nôtre, on ne fait pas grand culbute pour aller là parce que, jusqu'à un certain point, parce qu'il y en a un autre, à un moment donné, qui s'installe et puis qui fait quelque chose de similaire à nous, dans un, sans avoir affaire comme c'est le cas présentement mettons à Saint-Jean-de-Matha. Il y a des restaurants en
3185 bordure et puis c'est facile d'y accéder.

M. LOUIS DÉRIGER, Président :

3190 La stratégie de la municipalité de faire une zone d'expansion avec des commerces, c'est quoi votre avis à ce sujet-là?

M. VINCENT BENNY :

3195 Bien, comme je l'ai vu, ça me disait qu'il faut quand même débarquer et puis, pour nous, il faut revenir. Pour une certaine clientèle, puis ce n'est pas bâti..., c'est bâtissable juste sur un côté parce que, sur l'autre côté c'est la nappe d'eau, ça fait qu'il n'est pas question qu'ils puissent rebâtir encore plus dessus, je suis convaincu. Ça fait que ça nous laisse juste un côté, puis ils sont quand même collés sur les Beaux-Arts, ça fait que ça va être très limité, d'après moi, pour le développement de Saint-Félix, seulement que, un petit peu au nord, ça va être encore plus facile.

3200 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Et puis quand, dans votre mémoire, vous parlez de payer, je n'ai pas les mots exacts, mais vous parlez de...

3205 **M. VINCENT BENNY:**

D'essayer de, avec le gouver..., avec le ministère...

3210 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

... de compenser pour le déplacement des commerces et vous parlez d'une zone relocalisée dans le giron économique, c'est où ça, le giron économique, physiquement? C'est là, c'est...

3215 **M. VINCENT BENNY:**

Oui, c'était justement cette desserte-là. C'était quand même cette desserte-là.

MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:

3220 On parle de l'expansion là?

M. VINCENT BENNY:

3225 Mais je ne vois vraiment pas comment est-ce qu'on peut rentrer là-dedans, à la gang qu'on est, tout le monde va vouloir son morceau, mais je le disais quand même d'une manière pour montrer comment est-ce que ça peut être difficile de le faire.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3230 Parce que vous, votre cas est assez particulier parce que vous êtes à la jonction du contournement et de l'élargissement, vous avez les deux, vous avez le contournement et puis vous avez l'élargissement de la nouvelle route.

3235 **M. VINCENT BENNY:**

Je vais garder, en fait, on devrait garder la visibilité qu'on a, qui a été, on a fait ce, on a acheté ce terrain-là et puis on a bâti en fonction de ça, à cause de la visibilité qu'on avait, puis de l'accessibilité qu'on avait, c'est sûr. La valeur était là.

3240 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Votre perte sur l'accessibilité, elle est moindre?

3245 **M. VINCENT BENNY:**

Oui, l'accessibilité.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3250 Vous avez toujours la visibilité, mais l'accès va être plus difficile?

M. VINCENT BENNY:

3255 Je crois que je n'ai aucune misère à garder mes clients de Saint-Félix, mais pour le développement futur, je ne le sais pas. Parce que je trouve qu'un voisin qui, un voisin de Saint-Jean-de-Matha qui fait une bonne **job** ou qui fait une **job** similaire à ce qu'on fait, en tout cas, il pourrait me faire, il pourrait nous faire pas mal...

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3260 Puis les commerces qui sont situés plus au nord dans Saint-Félix, ils ne pourront plus être touchés parce qu'ils vont être...

M. VINCENT BENNY:

3265 Non, moi j'ai une visibilité quand même.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Eux vont la perdre.

3270

M. VINCENT BENNY:

3275 Mais pour tous ceux qui n'ont pas de visibilité, je suis convaincu, dans les commerces de détail, que le, eux autres, ce n'est pas 25% qui les attend, c'est 50% et plus. Puis là, c'est sûr qu'ils ne rencontrent plus leurs paiements ou ils ne rencontrent plus leurs objectifs, pour rester.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3280 Peut-être une autre question. Dans vos employés, c'est quel genre de personnes, enfin, c'est des gens, c'est des jeunes qui, des cuisinières?

M. VINCENT BENNY:

3285 Des gens à pourboires, des gens, j'ai des serveurs, serveuses à pourboires, cuisinier, cuisinière, aide-cuisinier, caissière.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

Et ce sont tous des gens de Saint-Félix pour la plupart?

3290

M. VINCENT BENNY:

3295 Pas nécessairement, je vous dirais la moitié à peu près, les autres c'est dans les environs proches par exemple, Sainte-Élisabeth, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-de-Matha, c'est quand même des gens... oui, c'est tout pris local.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

C'est local. Pour nous, c'est local.

3300

M. VINCENT BENNY:

O.k. Oui.

3305 **M. LOUIS DÉRIGER, Président:**

Est-ce que vous avez des questions?

3310 **MME LUCIE BIGUÉ, Commissaire:**

Ça va.

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3315 Bien, merci beaucoup, monsieur Benny.

M. VINCENT BENNY:

Merci.

3320

M. LOUIS DÉRIGER, Président:

3325 Madame, il n'y a plus aucune inscription pour les, il n'y a plus de question, non. Écoutez, bon, donc, ça complète pour cette soirée, donc nous allons reprendre demain à 19 h 00, ici même. Donc, bonne soirée et merci.

Levée de la séance

3330 Je, soussigné, **ANDRÉ BOUDREAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que
les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des débats de cette audience pris
au moyen du sténomasque.

Le tout conformément à la Loi,

3335 Et j'ai signé,

3340 _____
ANDRÉ BOUDREAU, s.o.

TM.